

LE NOUVEAU LYON

On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de poste.

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

ABONNEMENTS

Table with 3 columns: Type of subscription (Rhône, Antres, Étranger), Duration (Trois Mois, Six Mois, Un An), and Price (5 fr., 10 fr., 18 fr., etc.).

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

de 9 heures du matin à minuit LYON - 7, Place des Terreaux, 7 - LYON

ANNONCES

Les Annonces du "NOUVEAU LYON" sont reçues : A LYON : AU BUREAU DU JOURNAL, Place des Terreaux, 7 A PARIS : DANS TOUTES LES AGENCES DE PUBLICITÉ.

BULLETIN DU JOUR

Dreyfus subira sa peine à la presque Duos.

On prête au ministre de la guerre l'intention de demander le rétablissement de la peine de mort en matière politique.

L'attitude prise hier par M. Brisson rend douteuse sa réélection à la présidence de la Chambre.

Une dépêche privée de Tamatave signale quelques escarmouches avec les Hovas.

Un ouragan terrible a occasionné de graves sinistres, notamment en Angleterre, où l'on compte de nombreuses victimes.

L'ambassade extraordinaire venue de Russie pour notifier l'avènement du Czar a été accueillie à Paris par des démonstrations enthousiastes.

Une explosion de dynamite a eu lieu dans les environs de Charleroi.

Dans l'élection du XIII^e arrondissement, M. Cérault-Richard, de l'Union socialiste, arrive en tête de la liste avec 1,802 voix; il y a ballottage.

M. Bedin, républicain, est élu Conseiller général du Bois-d'Oingt.

Lire à la 3^e page nos dépêches de la dernière heure.

Lettre Parisienne

Paris, 22 décembre.

LA DÉCENTRALISATION. — CRISES PARTOUT. Plusieurs députés se sont réunis pour fonder un groupe d'études en vue de préparer la réforme administrative dans le sens de la décentralisation.

Il est évident que la France souffre de pléthore au centre et d'anémie dans les départements. Il est naturel que Paris soit un grand centre politique et, encore plus, un grand centre européen.

Les études de décentralisation étaient très à la mode, il y a trente ans. L'école fondée à Nancy a cet effet avait eu un grand retentissement et chacun de nous possède dans sa bibliothèque les magnifiques ouvrages publiés alors par Vivien, Chevillard, Lavigne, Bichard, Barbier, Dupont-White et plusieurs autres.

D'abord l'impartialisme craignait une ruse de guerre libérale et les voyait de mauvais œil. Après, sous l'influence de la guerre, la république, le boulangisme, le protectionnisme, le socialisme, et on a perdu de vue une réforme qui serait un remède utile contre des tendances regrettables de la société moderne.

La décentralisation, sans avoir rien de commun avec le libre-échange, part cependant d'un même principe libéral qui n'est pas bien en faveur aujourd'hui.

Un violent ouragan a sévi, hier, sur la côte de Belgique. On a des craintes sérieuses pour les bateaux de pêche. Les courriers subissent des retards considérables.

Le Jugement du Conseil de Guerre

L'émotion produite par le jugement du capitaine Dreyfus a été partout très vive, à Lyon comme à Paris.

Il y a bien Brisson, avec son « En avant », qui fait concurrence au journal de l'Armée du Salut. Mais ce n'est pas bien méchant, et personne ne s'inquiète du lendemain. On ne peut pas en dire autant à Vienne.

Ce qui se passe en Hongrie est la fin du dualisme austro-hongrois; François-Joseph pourra être toléré personnellement; après lui, la Hongrie reprendra son entière indépendance; ce sera la fin de la triple alliance.

Ces diverses contradictions sont bien difficiles à expliquer pour qui n'est pas du métier.

Nous avons donc pensé que le mieux était de demander des éclaircissements à un juriconsulte de nos amis et de les transmettre à nos lecteurs.

Lequel? Il est impossible de le prévoir, mais, certes, sa formation dépendra beaucoup de la France et de sa diplomatie.

L'Espagne s'enfoncé chaque jour davantage dans le protectionnisme; elle est désormais plus protectionniste que la France... Si on lui offrait Méline pour ses éternes?...

TERRIBLE OURAGAN EN ANGLETERRE

Un train renversé. — Maisons écroulées. — Nombreuses victimes.

Une catastrophe causée par la violence du vent a eu lieu hier à Chelford. Le vent a fait dérailler un wagon du train de marchandises au moment où l'express passait.

L'ouragan a causé dans les provinces d'ouragans ravages, et l'on parle d'une quarantaine de tués et d'une centaine de blessés par l'écrasement de maisons.

Voici les détails complémentaires que nous recevons sur cette terrible catastrophe :

La tempête, qui a sévi pendant la nuit de vendredi à samedi et pendant une partie de la journée d'hier sur le Royaume-Uni, a causé un nombre prodigieux d'accidents et des dégâts dont il est encore impossible d'évaluer l'étendue.

Plusieurs villes semblent avoir été bombardées, les rues sont jonchées de débris de toute espèce. Des maisons tout entières ont été démolies.

A Manchester, 24 ouvriers ont été ensevelis sous les ruines d'une filature. Un seul a péri, mais les autres sont grièvement blessés.

A Greenwith, un dockeur de Hull a été tué par une poutre d'une maison effondrée.

A Darsield, un aiguilleur a été jeté sur la voie au moment du passage d'un train et coupé en deux.

Le vent est d'une violence telle qu'il a empêché, pendant vingt minutes, le rapide de Holy-Head à Londres-Windsor de marcher en avant de l'île Anglesey.

Deux petites filles ont succombé à Siston aux blessures reçues dans l'effondrement d'une maison. Elles étaient affreusement mutilées.

A Lancaste, trois habitants d'une maison ruinée ont été mortellement frappés, les autres ont été retirés de la cave où ils avaient été précipités. A Blackburn, un marchand de houille a été assommé.

A Sheffield, cinq personnes ont eu le même sort.

SINISTRES MARITIMES

Ce n'est pas seulement en Angleterre que l'ouragan a exercé ses ravages. Des dépêches venues de divers points du continent signalent des sinistres maritimes causés par la tempête :

Le canot lamarqueur, John Victor, sorti en rade à la rencontre d'un navire, a chaviré par suite du gros temps. Sur 4 hommes qui le montaient, 3 ont été noyés. Ils laissent de nombreux orphelins.

Un violent ouragan a sévi, hier, sur la côte de Belgique. On a des craintes sérieuses pour les bateaux de pêche. Les courriers subissent des retards considérables.

LES FRAUDES ÉLECTORALES de Toulouse

L'instruction des fraudes commises en 1889 va subir un nouveau temps d'arrêt; le juge d'instruction va en effet se livrer à la vérification des procès-verbaux de la Chambre des députés où ils sont retournés après l'information judiciaire déjà ouverte en 1890, mais éclose par une ordonnance de non-lieu.

Hier, M. Canton, conseiller général du canton nord, ancien adjoint au maire, sous l'administration de M. Sirvin, a été appelé à fournir des explications au sujet des accusations formulées par M. Cascaras.

De son côté, M. le conseiller Bousquet va s'occuper maintenant des émargements frauduleux relevés dans les conclusions de la partie civile à l'audience de la Cour d'assises, émargements portant sur les élections de 1892 et 1893 et qui n'auraient jamais été soumis à l'examen des premiers magistrats instructeurs.

Le Jugement du Conseil de Guerre

L'émotion produite par le jugement du capitaine Dreyfus a été partout très vive, à Lyon comme à Paris. Mais le public n'a absolument rien compris aux considérations juridiques ou légales qui ont dû guider les membres du conseil de guerre pour baser la condamnation qu'ils ont prononcée.

On s'attendait à un acquiescement ou à la peine de mort; on a vu dans les dépêches que le conseil avait appliqué le maximum du châtiment permis par la loi et, à côté de cela, qu'il avait admis les circonstances atténuantes.

Ces diverses contradictions sont bien difficiles à expliquer pour qui n'est pas du métier.

Nous avons donc pensé que le mieux était de demander des éclaircissements à un juriconsulte de nos amis et de les transmettre à nos lecteurs.

Lequel? Il est impossible de le prévoir, mais, certes, sa formation dépendra beaucoup de la France et de sa diplomatie.

L'Espagne s'enfoncé chaque jour davantage dans le protectionnisme; elle est désormais plus protectionniste que la France... Si on lui offrait Méline pour ses éternes?...

TERRIBLE OURAGAN EN ANGLETERRE

Un train renversé. — Maisons écroulées. — Nombreuses victimes.

Une catastrophe causée par la violence du vent a eu lieu hier à Chelford. Le vent a fait dérailler un wagon du train de marchandises au moment où l'express passait.

L'ouragan a causé dans les provinces d'ouragans ravages, et l'on parle d'une quarantaine de tués et d'une centaine de blessés par l'écrasement de maisons.

Voici les détails complémentaires que nous recevons sur cette terrible catastrophe :

La tempête, qui a sévi pendant la nuit de vendredi à samedi et pendant une partie de la journée d'hier sur le Royaume-Uni, a causé un nombre prodigieux d'accidents et des dégâts dont il est encore impossible d'évaluer l'étendue.

Plusieurs villes semblent avoir été bombardées, les rues sont jonchées de débris de toute espèce. Des maisons tout entières ont été démolies.

A Manchester, 24 ouvriers ont été ensevelis sous les ruines d'une filature. Un seul a péri, mais les autres sont grièvement blessés.

A Greenwith, un dockeur de Hull a été tué par une poutre d'une maison effondrée.

A Darsield, un aiguilleur a été jeté sur la voie au moment du passage d'un train et coupé en deux.

Le vent est d'une violence telle qu'il a empêché, pendant vingt minutes, le rapide de Holy-Head à Londres-Windsor de marcher en avant de l'île Anglesey.

Deux petites filles ont succombé à Siston aux blessures reçues dans l'effondrement d'une maison. Elles étaient affreusement mutilées.

A Lancaste, trois habitants d'une maison ruinée ont été mortellement frappés, les autres ont été retirés de la cave où ils avaient été précipités. A Blackburn, un marchand de houille a été assommé.

A Sheffield, cinq personnes ont eu le même sort.

SINISTRES MARITIMES

Ce n'est pas seulement en Angleterre que l'ouragan a exercé ses ravages. Des dépêches venues de divers points du continent signalent des sinistres maritimes causés par la tempête :

Le canot lamarqueur, John Victor, sorti en rade à la rencontre d'un navire, a chaviré par suite du gros temps. Sur 4 hommes qui le montaient, 3 ont été noyés. Ils laissent de nombreux orphelins.

Un violent ouragan a sévi, hier, sur la côte de Belgique. On a des craintes sérieuses pour les bateaux de pêche. Les courriers subissent des retards considérables.

LES FRAUDES ÉLECTORALES de Toulouse

L'instruction des fraudes commises en 1889 va subir un nouveau temps d'arrêt; le juge d'instruction va en effet se livrer à la vérification des procès-verbaux de la Chambre des députés où ils sont retournés après l'information judiciaire déjà ouverte en 1890, mais éclose par une ordonnance de non-lieu.

Hier, M. Canton, conseiller général du canton nord, ancien adjoint au maire, sous l'administration de M. Sirvin, a été appelé à fournir des explications au sujet des accusations formulées par M. Cascaras.

De son côté, M. le conseiller Bousquet va s'occuper maintenant des émargements frauduleux relevés dans les conclusions de la partie civile à l'audience de la Cour d'assises, émargements portant sur les élections de 1892 et 1893 et qui n'auraient jamais été soumis à l'examen des premiers magistrats instructeurs.

Le Jugement du Conseil de Guerre

L'émotion produite par le jugement du capitaine Dreyfus a été partout très vive, à Lyon comme à Paris. Mais le public n'a absolument rien compris aux considérations juridiques ou légales qui ont dû guider les membres du conseil de guerre pour baser la condamnation qu'ils ont prononcée.

On s'attendait à un acquiescement ou à la peine de mort; on a vu dans les dépêches que le conseil avait appliqué le maximum du châtiment permis par la loi et, à côté de cela, qu'il avait admis les circonstances atténuantes.

Ces diverses contradictions sont bien difficiles à expliquer pour qui n'est pas du métier.

Nous avons donc pensé que le mieux était de demander des éclaircissements à un juriconsulte de nos amis et de les transmettre à nos lecteurs.

Lequel? Il est impossible de le prévoir, mais, certes, sa formation dépendra beaucoup de la France et de sa diplomatie.

L'Espagne s'enfoncé chaque jour davantage dans le protectionnisme; elle est désormais plus protectionniste que la France... Si on lui offrait Méline pour ses éternes?...

TERRIBLE OURAGAN EN ANGLETERRE

Un train renversé. — Maisons écroulées. — Nombreuses victimes.

Une catastrophe causée par la violence du vent a eu lieu hier à Chelford. Le vent a fait dérailler un wagon du train de marchandises au moment où l'express passait.

L'ouragan a causé dans les provinces d'ouragans ravages, et l'on parle d'une quarantaine de tués et d'une centaine de blessés par l'écrasement de maisons.

Voici les détails complémentaires que nous recevons sur cette terrible catastrophe :

La tempête, qui a sévi pendant la nuit de vendredi à samedi et pendant une partie de la journée d'hier sur le Royaume-Uni, a causé un nombre prodigieux d'accidents et des dégâts dont il est encore impossible d'évaluer l'étendue.

Plusieurs villes semblent avoir été bombardées, les rues sont jonchées de débris de toute espèce. Des maisons tout entières ont été démolies.

A Manchester, 24 ouvriers ont été ensevelis sous les ruines d'une filature. Un seul a péri, mais les autres sont grièvement blessés.

A Greenwith, un dockeur de Hull a été tué par une poutre d'une maison effondrée.

A Darsield, un aiguilleur a été jeté sur la voie au moment du passage d'un train et coupé en deux.

Le vent est d'une violence telle qu'il a empêché, pendant vingt minutes, le rapide de Holy-Head à Londres-Windsor de marcher en avant de l'île Anglesey.

Deux petites filles ont succombé à Siston aux blessures reçues dans l'effondrement d'une maison. Elles étaient affreusement mutilées.

A Lancaste, trois habitants d'une maison ruinée ont été mortellement frappés, les autres ont été retirés de la cave où ils avaient été précipités. A Blackburn, un marchand de houille a été assommé.

A Sheffield, cinq personnes ont eu le même sort.

SINISTRES MARITIMES

Ce n'est pas seulement en Angleterre que l'ouragan a exercé ses ravages. Des dépêches venues de divers points du continent signalent des sinistres maritimes causés par la tempête :

Le canot lamarqueur, John Victor, sorti en rade à la rencontre d'un navire, a chaviré par suite du gros temps. Sur 4 hommes qui le montaient, 3 ont été noyés. Ils laissent de nombreux orphelins.

Un violent ouragan a sévi, hier, sur la côte de Belgique. On a des craintes sérieuses pour les bateaux de pêche. Les courriers subissent des retards considérables.

LES FRAUDES ÉLECTORALES de Toulouse

L'instruction des fraudes commises en 1889 va subir un nouveau temps d'arrêt; le juge d'instruction va en effet se livrer à la vérification des procès-verbaux de la Chambre des députés où ils sont retournés après l'information judiciaire déjà ouverte en 1890, mais éclose par une ordonnance de non-lieu.

Hier, M. Canton, conseiller général du canton nord, ancien adjoint au maire, sous l'administration de M. Sirvin, a été appelé à fournir des explications au sujet des accusations formulées par M. Cascaras.

De son côté, M. le conseiller Bousquet va s'occuper maintenant des émargements frauduleux relevés dans les conclusions de la partie civile à l'audience de la Cour d'assises, émargements portant sur les élections de 1892 et 1893 et qui n'auraient jamais été soumis à l'examen des premiers magistrats instructeurs.

Service téléphonique

La Condamnation du CAPITAINE DREYFUS

Paris, 23 décembre. Les journaux

La presse est unanime à s'incliner devant le jugement et à exprimer l'opinion que l'armée française ne saurait être rendue solidaire du crime de Dreyfus; l'honneur de l'armée est intact.

De nombreux journaux regrettent que la peine de mort n'ait pu être appliquée au traître, et protestent contre cette lacune du code militaire.

M. Saint-Genest écrit dans le Figaro : Comment! il y a la peine de mort pour le brave soldat qui, dans un accès de démence, lève la main sur son supérieur; il y a la peine de mort pour le jeune conscrit qui, dans un moment de panique, s'enfuit du champ de bataille!

Et la peine de mort n'existe pas pour l'officier qui a trahi sa patrie, qui a vendu la France, et qui la vendue non pas d'un seul coup, mais qui l'a livrée pendant des années et des années, jour par jour, heure par heure... C'est incompréhensible, cela révolte la conscience.

De M. Fr. Coppée, dans le Journal : Je devine votre honnête indignation, braves gens du conseil de guerre, quand vous avez jeté loin de vous ce code où la mort n'est pas inscrite pour punir un parricide forcé. Mais non, il faut mieux peut-être que ce misérable vive.

Il y a des cas où il est nécessaire de voter rapidement la proposition de loi punissant de mort l'espionnage et la trahison en temps de paix, proposition qui dort depuis si longtemps dans les cartons de la Chambre.

Interview-express du général Riu publié par le Journal : Je n'ai qu'un regret, c'est qu'on n'ait pas pu fournir douze balles dans la peau de ce gaillard-là! Le jugement du conseil de guerre prouve qu'il est nécessaire de voter rapidement la proposition de loi punissant de mort l'espionnage et la trahison en temps de paix, proposition qui dort depuis si longtemps dans les cartons de la Chambre.

Honneur au général Mercier qui malgré toutes les attaques dont il a été l'objet, malgré toutes les manœuvres perfides dirigées contre lui depuis l'arrestation du traître Dreyfus, a fait son devoir, tout son devoir, et n'a pas voulu que ce crime abominable restât impuni.

De la Lanterne : C'est en regardant bien en face l'étranger, et en lui criant : « Vive la France ! » que tous sans distinction, nous accueillons la condamnation du criminel, nous nous regretter dans le fond de notre cœur qu'il ne soit point passé par les armes.

De l'Echo de Paris : La condamnation sera, dans toute la France, apprise avec un sentiment de tristesse parce qu'il est toujours douloureux de savoir qu'un officier est capable de trahir, mais aussi avec un sentiment de soulagement, parce qu'il est prouvé que nous avons des gardiens vigilants de nos secrets militaires.

Le pourvoi : M. Demange s'est rendu, cet après-midi, à la prison du Cherche-Midi où il a eu une longue conférence avec Alfred Dreyfus.

L'émotion produite par le jugement du conseil de guerre a été partout très vive, à Lyon comme à Paris. Mais le public n'a absolument rien compris aux considérations juridiques ou légales qui ont dû guider les membres du conseil de guerre pour baser la condamnation qu'ils ont prononcée.

On s'attendait à un acquiescement ou à la peine de mort; on a vu dans les dépêches que le conseil avait appliqué le maximum du châtiment permis par la loi et, à côté de cela, qu'il avait admis les circonstances atténuantes.

Ces diverses contradictions sont bien difficiles à expliquer pour qui n'est pas du métier.

Nous avons donc pensé que le mieux était de demander des éclaircissements à un juriconsulte de nos amis et de les transmettre à nos lecteurs.

Lequel? Il est impossible de le prévoir, mais, certes, sa formation dépendra beaucoup de la France et de sa diplomatie.

L'Espagne s'enfoncé chaque jour davantage dans le protectionnisme; elle est désormais plus protectionniste que la France... Si on lui offrait Méline pour ses éternes?...

L'ouragan a causé dans les provinces d'ouragans ravages, et l'on parle d'une quarantaine de tués et d'une centaine de blessés par l'écrasement de maisons.

Voici les détails complémentaires que nous recevons sur cette terrible catastrophe :

La tempête, qui a sévi pendant la nuit de vendredi à samedi et pendant une partie de la journée d'hier sur le Royaume-Uni, a causé un nombre prodigieux d'accidents et des dégâts dont il est encore impossible d'évaluer l'étendue.

Plusieurs villes semblent avoir été bombardées, les rues sont jonchées de débris de toute espèce. Des maisons tout entières ont été démolies.

A Manchester, 24 ouvriers ont été ensevelis sous les ruines d'une filature. Un seul a péri, mais les autres sont grièvement blessés.

A Greenwith, un dockeur de Hull a été tué par une poutre d'une maison effondrée.

A Darsield, un aiguilleur a été jeté sur la voie au moment du passage d'un train et coupé en deux.

Le vent est d'une violence telle qu'il a empêché, pendant vingt minutes, le rapide de Holy-Head à Londres-Windsor de marcher en avant de l'île Anglesey.

Deux petites filles ont succombé à Siston aux blessures reçues dans l'effondrement d'une maison. Elles étaient affreusement mutilées.

Service téléphonique

La Condamnation du CAPITAINE DREYFUS

Paris, 23 décembre. Les journaux

La presse est unanime à s'incliner devant le jugement et à exprimer l'opinion que l'armée française ne saurait être rendue solidaire du crime de Dreyfus; l'honneur de l'armée est intact.

De nombreux journaux regrettent que la peine de mort n'ait pu être appliquée au traître, et protestent contre cette lacune du code militaire.

M. Saint-Genest écrit dans le Figaro : Comment! il y a la peine de mort pour le brave soldat qui, dans un accès de démence, lève la main sur son supérieur; il y a la peine de mort pour le jeune conscrit qui, dans un moment de panique, s'enfuit du champ de bataille!

Et la peine de mort n'existe pas pour l'officier qui a trahi sa patrie, qui a vendu la France, et qui la vendue non pas d'un seul coup, mais qui l'a livrée pendant des années et des années, jour par jour, heure par heure... C'est incompréhensible, cela révolte la conscience.

De M. Fr. Coppée, dans le Journal : Je devine votre honnête indignation, braves gens du conseil de guerre, quand vous avez jeté loin de vous ce code où la mort n'est pas inscrite pour punir un parricide forcé. Mais non, il faut mieux peut-être que ce misérable vive.

Il y a des cas où il est nécessaire de voter rapidement la proposition de loi punissant de mort l'espionnage et la trahison en temps de paix, proposition qui dort depuis si longtemps dans les cartons de la Chambre.

Interview-express du général Riu publié par le Journal : Je n'ai qu'un regret, c'est qu'on n'ait pas pu fournir douze balles dans la peau de ce gaillard-là! Le jugement du conseil de guerre prouve qu'il est nécessaire de voter rapidement la proposition de loi punissant de mort l'espionnage et la trahison en temps de paix, proposition qui dort depuis si longtemps dans les cartons de la Chambre.

Honneur au général Mercier qui malgré toutes les attaques dont il a été l'objet, malgré toutes les manœuvres perfides dirigées contre lui depuis l'arrestation du traître Dreyfus, a fait son devoir, tout son devoir, et n'a pas voulu que ce crime abominable restât impuni.

De la Lanterne : C'est en regardant bien en face l'étranger, et en lui criant : « Vive la France ! » que tous sans distinction, nous accueillons la condamnation du criminel, nous nous regretter dans le fond de notre cœur qu'il ne soit point passé par les armes.

De l'Echo de Paris : La condamnation sera, dans toute la France, apprise avec un sentiment de tristesse parce qu'il est toujours douloureux de savoir qu'un officier est capable de trahir, mais aussi avec un sentiment de soulagement, parce qu'il est prouvé que nous avons des gardiens vigilants de nos secrets militaires.

Le pourvoi : M. Demange s'est rendu, cet après-midi, à la prison du Cherche-Midi où il a eu une longue conférence avec Alfred Dreyfus.

L'émotion produite par le jugement du conseil de guerre a été partout très vive, à Lyon comme à Paris. Mais le public n'a absolument rien compris aux considérations juridiques ou légales qui ont dû guider les membres du conseil de guerre pour baser la condamnation qu'ils ont prononcée.

On s'attendait à un acquiescement ou à la peine de mort; on a vu dans les dépêches que le conseil avait appliqué le maximum du châtiment permis par la loi et, à côté de cela, qu'il avait admis les circonstances atténuantes.

Ces diverses contradictions sont bien difficiles à expliquer pour qui n'est pas du métier.

Nous avons donc pensé que le mieux était de demander des éclaircissements à un juriconsulte de nos amis et de les transmettre à nos lecteurs.

Lequel? Il est impossible de le prévoir, mais, certes, sa formation dépendra beaucoup de la France et de sa diplomatie.

L'Espagne s'enfoncé chaque jour davantage dans le protectionnisme; elle est désormais plus protectionniste que la France... Si on lui offrait Méline pour ses éternes?...

L'ouragan a causé dans les provinces d'ouragans ravages, et l'on parle d'une quarantaine de tués et d'une centaine de blessés par l'écrasement de maisons.

Voici les détails complémentaires que nous recevons sur cette terrible catastrophe :

La tempête, qui a sévi pendant la nuit de vendredi à samedi et pendant une partie de la journée d'hier sur le Royaume-Uni, a causé un nombre prodigieux d'accidents et des dégâts dont il est encore impossible d'évaluer l'étendue.

Plusieurs villes semblent avoir été bombardées, les rues sont jonchées de débris de toute espèce. Des maisons tout entières ont été démolies.

A Manchester, 24 ouvriers ont été ensevelis sous les ruines d'une filature. Un seul a péri, mais les autres sont grièvement blessés.

A Greenwith, un dockeur de Hull a été tué par une poutre d'une maison effondrée.

A Darsield, un aiguilleur a été jeté sur la voie au moment du passage d'un train et coupé en deux.

Le vent est d'une violence telle qu'il a empêché, pendant vingt minutes, le rapide de Holy-Head à Londres-Windsor de marcher en avant de l'île Anglesey

lui a donné un instructeur spécial qui l'exerce au maniement d'armes, dans les fossés du fort, à l'abri des regards indiscrets de ses camarades.

L'Expédition de Madagascar

Paris, 23 décembre. NOUVELLES CONTRADICTIONNES. Un télégramme de service, parvenu hier soir au ministère de la marine, fait connaître que les préparatifs de défense se poursuivent à Tamatave, en attendant la réponse de la cour d'Enayne à la proposition qui lui a été faite par M. Le Myre de Vilers.

Aucune opération militaire n'a été engagée. Les Hovas se livrent à des manifestations sans importance au delà de la ligne de Farafate.

D'autre part, une dépêche privée de Tamatave dit qu'une escarmouche a eu lieu à Soumarins, sur la baie d'Antingil. Un détachement de Hovas a tiré sur le Dupetit-Thouars, lequel a riposté. Les Hovas se sont retirés avec trois hommes tués. Un Français a été blessé.

« Les Hovas du Bien-Aimé se sont emparés d'un fort près de Tamatave. »

« Les Hovas ont brûlé Vondrona, au sud de Tamatave. »

LA DÉPÊCHE OFFICIELLE. Voici le texte exact de la dépêche de service envoyée par le capitaine de vaisseau Bicnamé et reçue hier soir au ministère de la marine :

Nos troupes se sont établies solidement à Tamatave, où l'on complète les travaux d'installation et de défense, en dépit des manifestations offensives auxquelles se livrent les Hovas en arrière de la ligne de Farafate, aucune opération militaire n'a été tentée par nos troupes, qui observent la réserve la plus complète, pendant que M. Le Myre de Vilers attend l'expiration des délais pour recevoir une communication de la Cour d'Enayne, au cas où elle croirait devoir en faire une.

L'ÉLECTION DU XIII^e

Paris, 23 décembre. La physiologie du XIII^e arrondissement dans lequel a eu lieu aujourd'hui, pour la première circonscription (salpêtrière et Croule-Barbe), l'élection législative pour le remplacement de M. Houvelaque, ne présentait ce matin que l'animation accoutumée du dimanche, surtout d'un dimanche ensoleillé.

Dans les sections de vote, les bureaux ont été constitués rapidement et avec ordre.

Pas d'incident notable. Jusqu'à midi, le nombre des électeurs n'a pas été aussi élevé qu'on pouvait le supposer.

Les murs se couvrent d'affiches nouvelles. On croit toujours que les candidats vétérans dans cet ordre : MM. Navarre, Gérard-Richard, Albert Félix, Pierron, etc.

Le ballottage paraît certain.

LES RÉSULTATS

Paris, 23 décembre. Inscrits 7.509; votants 4.824. Ont obtenu : Gérard-Richard, e. del'Union soc., 1.802 Navarre, c. municip. rad. soc., 1.338 De Méorval, ex-boulangier, 380 Pierron, socialiste-allemaniste, 378 Albert, Félix, répub. indépendant, 530 Cortès, 40 Vereste, ancien préf. de Ploermel, 6 Comtes, 6 Bulletins blancs ou nuls, 379 10 autres candidats n'ont pas obtenu de voix.

APRÈS LE SCRUTIN

Dès la fermeture du scrutin, l'accès de la mairie a été interdit à tous les électeurs. Dans la salle des commissions un bureau avait été constitué sous la présidence de M. Lecœur, adjoint au maire. Devant la mairie, place d'Italie une foule nombreuse qui pouvait être évaluée à 2.000 personnes était difficilement contenue par les agents.

A 9 heures, le scrutin était proclamé et affiché aux portes de la mairie. Le résultat du vote a été diversément commenté. D'abord que les partisans de M. Gérard-Richard poussaient des cris de : « Vive la sociale. » Ceux de M. Pierron criaient : « Vive le parti ouvrier ! Vive les travailleurs ! » et d'un autre côté, les amis de M. Navarre acclamaient leur candidat.

De violents colloques s'engagent et de différents côtés éclatent des rixes, mais les agents font évacuer la place et à 10 heures 10 le quartier avait repris son calme habituel.

INFORMATIONS

Paris, 23 décembre.

Le maréchal Canrobert

Divers journaux publiaient ce matin des nouvelles alarmantes sur la santé du maréchal Canrobert, qu'on disait atteint d'une pleurésie gutturale.

Renseignements pris au domicile de l'illustre soldat, 11, rue de Marignan, il ne s'agit heureusement que d'une forte grippe qui oblige le maréchal à garder le lit, mais son rétablissement n'est qu'une affaire de quelques jours.

Interpellation sur l'espionnage

Les ministres délibéreront ce soir sur l'interpellation Gauthier de Clugny relative aux cas de trahison et d'espionnage ; le gouvernement arrêtera la date à laquelle il accepte d'y répondre.

M. Brisson en mauvaise posture

L'impression générale, dans les cercles parlementaires, est que M. Brisson, par l'attitude singulière qu'il a prise hier dans la discussion de l'interpellation de M. Millevoy sur le cas de M. Mirman, a très gravement compromis sa réélection au fauteuil présidentiel pour l'ouverture de la prochaine session.

Les relations franco-espagnoles

M. Tada, délégué technique du gouvernement espagnol pour les négociations relatives au traité de commerce, vient d'arriver à Paris.

A L'ÉTRANGER

LE NOUVEAU MINISTÈRE HONGROIS

Vienne, 23 décembre. — La combinaison qui semble devoir réussir pour le cabinet hongrois, aurait comme président le baron de Szecheny, actuellement président de la Chambre des députés, et comprendrait tous les membres du cabinet actuel, sauf MM. Wekerlé, Szilágyi, Hlirényi et Andrássy.

TREMBLEMENTS DE TERRE EN GÉRCÉ

Athènes, 23 décembre. — Quelques secousses de tremblement de terre ont été ressenties samedi à Talenti. La population est effrayée.

CHOSÉS D'ITALIE

Rome, 23 décembre. — Le roi a reçu MM. di Rudini et Bonghi qui lui ont présenté leurs félicitations pour les fêtes de Noël.

Les officiers affirment que ni à l'un ni à l'autre le roi n'a parlé de la situation parlementaire.

Il est inutile de dire que personne ne croit à cette assertion.

Le roi a, au contraire, tenu à être mis au courant par M. di Rudini.

Personne ne pouvait mieux le renseigner que ce dernier qui a pris résolument la direction de l'opposition et dont le dévouement à la maison de Savoie est bien connu au Quirinal.

— M. Calajani public dans un journal de Catane, une lettre à ses électeurs où il engage M. Crispi à imiter les hommes politiques français, qui, dans des circonstances semblables à la sienne démissionneront.

EXPLOSION DE DYNAMITE

Charleroi, 23 décembre. Cette nuit, une terrible explosion de dynamite a détruit en grande partie la décharge de charbonnage du charbonnage de Gouffier, à Chateaufort. C'est un vengeance dont l'auteur n'est pas, jusqu'à présent, connu.

Les Causes des Explosions de Mines

Une commission anglaise nommée en 1891, pour procéder à une enquête approfondie sur les causes des explosions de mines, vient seulement de rédiger son rapport. On ne saurait donc lui reprocher d'avoir apporté une hâte excessive à le produire. Néanmoins, comme le retard est attribuable au soin que les enquêteurs ont apporté à faire de nombreux essais, on ne saurait les en blâmer.

M. Max de Nansouty, dans le Temps, résume ainsi les conclusions de ce consciencieux travail :

On sait que, depuis longtemps, les « poussiéristes » et les « antipoussiéristes » se livrent, en matière d'explosions de mines, à un débat obstiné. C'est la poussière qui fait tout le mal dans les explosions, disent les poussiéristes. C'est le grisou seul qui est coupable, répondent les antipoussiéristes, car la poussière seule ne peut faire explosion. Or, le rapport de la commission anglaise est « poussiériste » dans ses conclusions. Il déclare que le danger d'explosion, dans une mine, est considérablement accentué par la présence des poussières, et que lesdites poussières peuvent propager indéfiniment une petite explosion de grisou.

Le rapport va plus loin : il reconnaît que les poussières seules, en l'absence de toute trace de gaz, peuvent produire des explosions. Toutefois, ce cas est rare et subordonné à des circonstances exceptionnelles. Voilà les antipoussiéristes bien arrangés ! On avait beau leur dire que les moulins à farine faisaient explosion sans grisou, ils ne voulaient croire personnellement.

Enfin, la commission ne considère pas comme possible l'inflammation des poussières, en l'absence du grisou, par une lampe de sûreté ni même par une lampe à feu nu ; il faut faire intervenir le débouillage d'un coup de mine ou quelque autre cause violente d'inflammation.

C'est aux fabricants d'explosifs dits « de sûreté » — et qui ne le sont guère — qu'il appartient de présenter les mineurs des causes d'inflammation violentes.

Quant aux poussières, l'arrosage des galeries et le nettoyage humide de leur sol et de leur toit au voisinage des coups de mines est le moyen indiqué pour empêcher leur regrettable collaboration aux explosions.

La parfumerie française et la chimie

Voici, d'après le Petit Temps, quelques indications techniques, relatives à une industrie française tout à la fois gracieuse et considérable, artistique et originale dans ses manifestations, l'industrie des parfums.

On ne se doute guère de l'importance que présente cette branche odorante de l'industrie nationale. Elle date de 1820 et en 1825 elle atteignait le chiffre de 5 millions. En 1836 elle monta à 14 millions, en 1866 à 26 millions.

La guerre de 1870 porta un rude coup à cette industrie principalement parisienne. Les anglais, toujours à l'affût de bonnes affaires commerciales, profitèrent de l'arrêt de fabrication résultant du siège de Paris pour inonder tous les marchés du monde, d'une foule de produits quelconques auxquels la mode donna une certaine vogue pendant plusieurs années.

Mais ce se dégota vite de cette fabrication provenant du pays du bouillard et, dès 1874, la production parisienne remontait à 20 millions, pour atteindre 45 millions en 1878 et 75 millions en 1889. Plus de quinze mille personnes vivent actuellement de cette industrie ; lorsque quelque chose sent vraiment bon, en matière de parfums, et ce sans empressement, sans noirceur, sans s'évanouir, on peut dire, en l'importe en quel point de la terre, que cela vient de France.

Le climat, l'ingéniosité et l'honnêteté de la fabrication nous valent cette suprématie que rien ne peut faire disparaître. Comme le chantaient nos vieux chansonniers : « L'his n'en ont pas, ils n'en ont pas, qu'Anglèterre ! » Ni même, ajoutons-le, au nord de l'his.

Nous n'avons pas à nous enorgueillir de nos parfums d'après les autres, l'étonnant chroniqueur d'Orient dans le sol privilégié qui porte la cannelle, le bois de santal, le camphre, la muscade et l'arbre à encens.

Les Grecs et les Romains se servaient abondamment des cosmétiques et des fards ; les Arabes fabriquaient et importaient des parfums dès l'époque des Croisades et, plus tard, les Italiens en eurent le monopole pendant la fâcheuse période où ils jouèrent un rôle suspect dans l'histoire de France.

Sous Louis XIII, on commença à parler des parfums français. Sous Louis XIV, l'usage des parfums se répandit et au commencement de ce siècle, comme nous l'avons dit, toute une branche d'industrie se créa de ce fait.

C'est dans le Midi de la France que l'on récolte la matière première ; le Sud de l'Italie, la Bulgarie, la Sicile, quelques parties de l'Extrême-Orient interviennent dans une certaine mesure. Mais la France produit à elle seule plus que tous les pays réunis, et sa fabrication sert de type à tout ce qui se fait ailleurs.

C'est sur mille litres de kilogrammes que la France a odorante récolte de nos fleurs s'engouffre dans les appareils de distillation. Une seule fabrique de Grasse, en 1889, avait travaillé 16.000 kilos de violettes, 80.000 kilos de roses et — dans une époque où la vertu décline — 102.000 kilos de fleurs d'orange ! Il est vrai que l'essence de rose de mai vaut 1.300 fr. le kilo et le parfum liquide de violettes 3 fr. le kilo. Cela vaut la peine de distiller à jet continu.

Souhaitons que la France conserve, dans cette industrie où elle a conquis le premier rang, une suprématie qui lui assure à juste titre la vigueur de sa production et la qualité de ses produits.

Le chimiste français est appelé à y jouer un grand rôle. C'est depuis les belles recherches de Calours, en 1875, sur l'essence de Wintergreen, que la synthèse organique a fait ses belles découvertes ; on a certainement plus loin encore dans la voie des découvertes, et cela est à souhaiter, à la condition toutefois que les physiologistes nous assurent que les parfums artificiels n'ont pas sur l'organisme une action qui pourrait nuire à leur usage.

Le Mouvement bimétalliste EN ANGLETERRE

Nous avons signalé récemment la délibération de la Chambre de Commerce de Manchester en faveur du bimétallisme international.

Nous avons reproduit la réponse de Lord Salisbury à la communication qui lui en a été faite.

Le sentiment qui animait la Chambre de Commerce de Manchester vient de se manifester dans une réunion publique tenue à Albert Hall, et dont nous souvenons le compte le journal le Times.

Voici ce qu'on lit, en effet, dans son numéro du 10 décembre, sous le titre : « Manchester et l'Inde ».

« Un meeting d'employés et de salariés convoqué par la Ligue bimétallique, a été tenu hier, à Manchester, pour appuyer une récente résolution de la Chambre de Commerce en faveur du bimétallisme international, comme étant la seule politique à opposer à celle de l'établissement de droits d'importation dans l'Inde. Le fauteuil a été occupé par sir W. Houldsworth, membre du parlement. Le président a dit que le meeting a été convoqué pour donner l'occasion, à ceux qui sont engagés dans des entreprises industrielles, de manifester une opinion sur les droits d'importation dans l'Inde, non seulement sur ceux qui ont été déjà établis par le gouvernement indien, mais aussi sur ceux que nous-même, si, seront établis dans quelques semaines.

« C'est là, dit-il, une importante question nationale et le meeting n'a pas été convoqué trop tôt.

« Il serait parfaitement inutile d'aller trouver le secrétaire d'Etat pour l'Inde et de se borner à protester contre l'établissement de nouveaux droits sur les marchandises de coton, sans lui indiquer en même temps un autre moyen de tirer l'Inde de ses difficultés financières. Ce moyen c'est, le bimétallisme international.

« Après de nombreux discours, on a résolu d'envoyer une députation au gouvernement pour insister sur l'adoption du bimétallisme comme un remède aux difficultés financières de l'Inde.

« Le gouvernement monométalliste anglais fera peut-être la sourde oreille ; mais les Anglais sont gens pratiques ; ils ont déjà pris le seul moyen capable d'exercer une action énergique et efficace sur le gouvernement. Ils ont commencé à faire de la question une plate-forme électorale.

« On lit en effet dans le Financial News du 11 décembre l'entrefilet suivant :

« Il est digne de remarque (et cela peut avoir une signification véritable) que dans les dernières élections qui ont été disputées de très près, le candidat qui a promis de soutenir le bimétallisme international a triomphé, tandis qu'au contraire dans chaque cas le concurrent qui a refusé d'en faire autant a été battu. »

« Le corps électoral anglais a donné là un exemple à méditer ; il a indiqué une tactique qui mérite d'être suivie et qui le sera.

« Le jour où nos ouvriers de toutes les catégories, le jour où nos agriculteurs, nos industriels, nos commerçants se seront rendu compte (comme les Anglais) que la baisse de tous les prix, l'avilissement de la terre, de la main-d'œuvre et de tous les produits du travail sont dus à la suspension de la frappe de l'argent, le jour où ils verront clairement que toute lutte est dorénavant impossible qu'ils ne nous payent chez eux nos marchandises qu'en argent déprécié chez nous de moitié, tandis que nous leur payons chez nous les leurs en or qui vaut pour eux le double de ce qu'il valait autrefois, ce jour-là tout le monde protestera contre cette inégalité exorbitante, chacun réclamera l'ancien pair bimétallique et pour l'obtenir personne n'hésitera à refuser son vote à tout candidat qui ne s'engagera pas à soutenir le rétablissement du bimétallisme.

« A Lyon comme à Manchester la question est brûlante.

« L'école de Manchester fidèle à elle-même proteste aujourd'hui contre l'établissement du régime protectionniste dans une partie de l'empire anglais. Elle demande le rétablissement du bimétallisme comme la seule politique à opposer à celle de la protection. C'est au nom du free trade, au nom du libre-échange qu'elle se proclame bimétalliste.

« La Chambre de commerce de Lyon est saisie de la question. Elle s'est montrée jusqu'ici obstinément fidèle aux principes de l'école de Manchester. Y a-t-elle lui rester fidèle ? Va-t-elle réclamer avec son illustre devancière et maîtresse le rétablissement du bimétallisme ? Va-t-elle au contraire faire profession de foi monométalliste au nom du libre-échange ? De quel côté seront les hérétiques ? Ce sera vraiment intéressant à voir !

Ed. FOUGEROL.

CHRONIQUE MILITAIRE

Les effectifs de la cavalerie

L'Avenir militaire contient, au sujet de la cavalerie et de l'artillerie, une étude qui nous a paru empreinte d'un pessimisme exagéré en ce qui concerne l'effectif actuel des régiments de ces mêmes armes.

L'auteur de ces articles expose que les chefs de corps se plaignent du peu d'hommes composant les escadrons et les batteries.

Le contingent de 1893 qui vient d'être appelé comportant 35.000 hommes de plus que les contingents des années précédentes, qui ont été répartis sur l'ensemble des différentes armes, il nous a paru intéressant de vérifier les chiffres donnés, parce que, si les 35.000 hommes indiqués ci-dessus ont augmenté les contingents, on a renvoyé, d'autre part, par anticipation, le 8 novembre, une partie des classes 1891 et 1892, et il aurait pu résulter de ce fait une diminution d'effectif ; ce qui serait tout au moins surprenant. M. le ministre de la guerre avait déclaré dernièrement à la tribune que jamais l'effectif de l'armée active n'avait été aussi élevé.

Il nous était d'autant plus facile de nous renseigner, surtout en ce qui concerne la cavalerie, que notre garnison se compose de 3 régiments de cette arme, et nous sommes en mesure de prouver à notre confrère, avec des chiffres authentiques, que, contrairement à ce qu'il avance, les régiments de cavalerie n'ont pas moins de 850 hommes et 280 chevaux à l'effectif, soit, par escadron de guerre, 185 hommes et 190 chevaux ; mais l'effectif réglementaire n'est que de 827 hommes et 761 chevaux pour le régiment entier.

Dans ces chiffres sont compris les jeunes soldats qui viennent d'être incorporés, ainsi que les jeunes chevaux non encore dressés, mais il n'en est pas moins vrai qu'au mois de mars prochain un escadron de cavalerie pourrait, au moment d'une mobilisation, mettre en ligne 160 ou 170 sabres, soit 650 à 680 pour un régiment non compris l'Etat-Major.

Nous estimons donc que, contrairement à l'opinion de notre confrère, et sans être trop optimiste, jamais les régiments de cavalerie n'ont possédés des effectifs aussi élevés, à l'exception toutefois des régiments stationnés en Algérie, qui ont un effectif un peu inférieur à celui ci-dessus.

Il nous semble donc regrettable à tous égards, de porter à la connaissance du public, et à trop prompt à s'alarmer, des renseignements qui méritent d'être contrôlés avant d'être livrés à la publicité.

L'auteur s'étend sur une longue énumération d'hommes occupés à des emplois en dehors de l'instruction militaire. Nous croyons devoir lui faire remarquer que, dans les régiments, aucun homme n'est désigné pour un emploi quelconque qu'autant qu'il a terminé son instruction militaire.

Un régiment comportant certains rangs administratifs ou autres, sans lesquels il ne pourrait fonctionner, on se trouve donc en présence d'une obligation inéluctable à laquelle on est obligé de satisfaire ; ce qui, dans le fait, ne modifie en rien notre opinion, puisque les hommes dont il s'agit, outre qu'ils participent dans une certaine mesure aux exercices militaires, prennent place dans le rang au moment de la mobilisation.

Un OFFICIER.

Lyon et la Région

Société des Amis de l'Université

Dimanche à ce lieu, dans la grande salle de la Faculté de médecine, la deuxième conférence donnée par les Amis de l'Université lyonnaise aux membres de l'Association.

M. Janet, professeur de philosophie et docteur en médecine, a exposé à l'occasion d'un cas de possession et d'exorcisme tout récent, quelques-uns des principes d'une science éminemment française, la psychopathologie.

Il a d'abord montré les avantages que présentait l'étude des maladies de l'esprit. Ces maladies ne démontrent pas au hasard le fonctionnement de l'organisme mental ; elles accentuent ou grossissent certains phénomènes et, par suite, fournissent des renseignements très intéressants sur le fonctionnement normal. Puis, rappelant les anciennes et fameuses épidémies de possession, le conférencier fait l'histoire du malade qui, après avoir successivement passé par atteint d'anémie, de diabète, d'angine de poitrine, est finalement arrivé au laboratoire de Salpêtrière, où on a reconnu un « possédé » qu'on a exorcisé sans succès.

C'était un homme de 33 ans qui, après un petit voyage loin du domicile conjugal, revint préoccupé, sombre, silencieux, puis devint muet. Quelques mois après, il éclata, un beau jour, d'un rire satanique, vomit des blasphèmes, déclara qu'il est envahi par des démons, tente de s'emparer de sa femme ; bref, c'est un vrai possédé, et nous à toutes les traditions du moyen âge.

M. Janet cherche tout d'abord à lui faire la morale, puis à imposer son autorité, puis à l'hypnotiser ; le malade résiste à tout, ou plutôt le diable qui est en lui et qui crie : « Je ne veux pas obéir, je suis plus fort que les médecins, je suis le diable ! »

Heureusement, M. Janet n'est pas que médecin, il est encore philosophe ; comme tel, plus malin que le malade, il s'adresse alors au possédé, au démon qui est dans le malade, il le flatte, lui demande de donner des preuves de son pouvoir, de faire lever le bras au patient, de le pincer. Le diable, tout fier, obéit, et le malade, lève le bras, crie que le diable le pince. M. Janet va plus loin ; il demande au diable de l'endormir, et le diable endort le malade.

Le diable était pris au piège : une fois endormi, le malade échappait à Satan et appartenait à M. Janet, qui le confesse, constate que sa folie n'est qu'un remords, qu'il est victime de ses efforts mœniaux pour dissimuler à sa femme le petit voyage à Cythère ; que sa tête faible et sa conscience honnête n'ont pu résister à la honte et à la dissimulation.

M. Janet le console, chasse le mauvais souvenir, fait, dans une favorable hallucination, apparaître l'image de l'épouse trompée et en chasse le mauvais mari. L'ingrât et enfin, après deux mois de traitement moral, M. Janet renvoie au foyer conjugal le pauvre diable, ou plutôt le pauvre exorcisé, tout joyeux et, sans doute aussi, jurant, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus.

— Mais le diable ? direz-vous. — Le diable ? C'est ici que l'explication scientifique est intéressante, et que M. Janet nous fait connaître l'histoire de ce malade d'une façon très claire la théorie du déroulement de la personnalité.

Il insiste sur ce point que la science, en fournissant cette explication, ne touchait ni à l'espritisme, ni à la métaphysique, ni à un domaine religieux ; elle se contentait de constater un fait indéniable qui expliquait le mystère de la possession.

Le malade, l'homme sain, on constate toute une vie mentale inconsciente, ou à demi consciente. Lequel de nous ne s'est surpris parfois pensant, sans avoir voulu, à un objet qu'il croit bien loin de la pensée. Chez le malade, cette vie mentale inconsciente peut prendre une activité extraordinaire ; en même temps, la vie consciente subsiste et se juxtapose à la précédente, et l'on voit alors l'âme inconsciente, comme en état de sommeil, converser avec l'âme consciente. L'âme inconsciente parle et l'âme consciente l'entend, et l'âme consciente localise, en dehors d'elle, cette force étrangère, et l'individu se dédouble ; c'est un homme dans lequel est un démon.

La conférence de M. Janet a duré près d'une heure et demie ; l'intérêt exceptionnel des faits et des idées, la précision du langage, la clarté de la pensée, la verve de la parole ont soutenu l'attention de l'auditoire, sans un instant de défiance ; et la foule, qui se pressait dans la salle comble, a, à maintes reprises, salué l'orateur de chaleureux applaudissements.

SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE POLITIQUE

Échos de l'Exposition de Lyon

Vendredi soir, à la Société d'Économie politique, M. Léger, ingénieur, a fait devant un nombreux auditoire une Revue des principales industries à l'Exposition de Lyon.

Après avoir rappelé en quelques mots l'heureuse situation de cette Exposition au milieu de laquelle se trouve la Ville d'Or, qui lui fournit un cadre des plus pittoresques que nous autres Lyonnais, habitués à voir chaque jour, nous n'apprécions pas autant que l'ont fait les nombreux visiteurs étrangers, le rapporteur a donné divers renseignements sur la grande coupole, qui était le clou de l'Exposition et qui, considé-

rée au point de vue métallurgique, constituait un immense progrès dans l'art des constructions métalliques.

Ensuite il a décrit les deux pavillons se rapportant aux mines de la Loire, et à celles de Blanzay.

Il a démontré que ces exhibitions de plans, de galeries, etc., avaient surtout pour but de donner d'excellentes leçons de choses au public ; il a fait ressortir les avantages des divers systèmes d'extractions employés actuellement.

Incidemment il a parlé des sacrifices pécuniaires que la Société des mines de Blanzay s'est imposés pour assurer le bien-être de ses ouvriers par l'institution de caisses de retraites, hôpitaux, sociétés coopératives, logements, etc. ; ces subventions diverses s'élevaient à 65 0/0 du dividende distribué aux actionnaires.

Passant à la métallurgie, il a sommairement décrit les expositions de canons, de blindages, de tourelles, etc.

Une des vitrines les plus intéressantes dans cette catégorie, était celle où étaient enfermés des séries de barillettes d'acier, au chrome, au nickel, etc. Ces barillettes avaient subi des opérations d'étrépage jusqu'à rupture ; des étiquettes indiquaient leurs qualités d'élasticité.

Autrefois on était très satisfait lorsque les aciers cessaient d'être élastiques après une charge de 70 à 80 kilogrammes, mais maintenant on veut les nouveaux alliages leur élasticité va jusqu'à 100 kilogrammes. Le moment de leur rupture ; ainsi un acier au nickel cesse d'être élastique à un étrépage de 123 kil et se rompt à 128 kil.

Les progrès accomplis dans la fabrication des aciers sont donc des plus remarquables ils permettent d'envisager la possibilité de la construction du pont sur la Manche, avec des portées d'un kilomètre.

On croit en qu'une plaque de blindage d'acier, dont l'épaisseur est assez simple, coûte 1 fr. 60 le kilogramme, c'est-à-dire le même prix qu'une locomotive, qui emploie pourtant une quantité considérable de métaux divers, et dont le mécanisme exige de grands soins d'ajustage et de précision.

M. Léger dit que les machines motrices à vapeur exposées n'offrent rien de bien nouveau ; on s'est surtout appliqué à les rendre plus rapides et plus silencieuses. Les moteurs à gaz, à pétrole étaient bien représentés.

Dans le domaine électrique, il y a beaucoup de choses nouvelles à signaler, tant au point de vue de la lumière qu'à celui de la transmission de l'énergie électrique ; cette partie de la conférence a été des plus intéressantes, malgré les nombreux termes techniques qu'il a fallu employer.

Après le succès de l'exposition du matériel roulant des chemins de fer, le rapporteur a regretté que l'on n'ait pas eu l'idée de faire une exposition rétrospective du matériel du premier chemin de fer français, de Lyon à St-Etienne.

Enfin, il donne quelques renseignements sur les matériaux de construction, les produits chimiques ; il n'oublie pas la houille blanche, c'est-à-dire les chutes d'eau de nos montagnes, qui représentent une force d'énergie considérable, et surtout inexploitable.

En résumé, il dit que notre Exposition a été des plus intéressantes, qu'elle a mis en œuvre un grand nombre d'efforts et que son succès honore beaucoup notre ville.

M. A. Isaac, président, remercie vivement le conférencier, et la séance est levée à 11 heures.

SOCIÉTÉ D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL DU RHONE

Dimanche, à 10 heures, a eu lieu, à la Faculté des lettres, au Palais Saint-Pierre, l'Assemblée générale des membres de la Société d'Enseignement professionnel du Rhône, des professeurs et des commissaires des cours, tant pour hommes que pour dames.

M. Moynard, vice-président de la Société présidait cette réunion à laquelle assistaient près de 500 personnes. A côté de lui, sur l'estrade, nous avons remarqué MM. Garin, vice-président, Mathel-Tharin, Girardon, Hemmel, Plachat, Amieux, Faurax, Bouvot, Peyr, administrateurs ; MM. Bon, Frantz, Combarousse, Prost, Zeler, Desaignes, Dupin, Puel, Prost, Champalay, professeurs ; MM. Janicot, architecte de la ville, Poncet, professeur à l'école des Beaux-Arts, et Lang, directeur de la Société.

La parole a été d'abord donnée à M. Lang, directeur de la Société pour la lecture du compte-rendu annuel.

Il résulte de cet intéressant document que dans l'exercice 1893-1894, la Société d'Enseignement professionnel du Rhône a ouvert 138 cours qui ont réuni 3.510 élèves de deux sexes, 60 0/0 de ces élèves étaient encore présents dans les cours au moment de leur fermeture, 1.087 d'entre eux, soit plus de 19 0/0 des inscrits ont mérité la mention d'assiduité, c'est-à-dire ont obtenu au moins deux leçons de leurs cours respectifs, sous quelque prétexte que ce soit.

Le budget de la Société est aujourd'hui de 60.000 francs. Les dépenses augmentent chaque année par suite de l'extension des cours, le Conseil d'administration fait à la bonne volonté de tous les souscripteurs un appel qui nous l'espérons sera entendu. Les cours professionnels prennent chaque année une extension plus considérable. La Société a fait construire à leur intention un immeuble spécial, rue Charpenay, à la Guillotière. Dans cet immeuble sont installés, avec des agencements à chaque appropriation les cours des maîtres, des secrétaires, des fabriciens, des tapissiers, des bijoutiers, des mécaniciens, des carrossiers, des tailleurs d'habit, etc. Ces installations constituent un ensemble que la presse a très justement dénommé l'École des Travaux, et qui n'a son équivalent nulle part au monde, au moins pour des cours d'adultes.

des de : « les trains supplémentaires du jeudi et du samedi, seront supprimés »...

Chambre syndicale des Comptables. Voici la composition du conseil d'administration de la Chambre syndicale des Comptables.

Présidents d'honneur. — M. E. Béraud, député de Lyon, M. Bouvier, expert-comptable. Président. — M. Louis Poy. Vice-présidents. — M. Best, M. Beugnot, Trésorier. — M. Angelot, trésorier adjoint, M. Burnichon, secrétaire général, M. H. Edom, secrétaire adjoint, M. Louis Julien, M. Buffet, M. Jourdan.

Agents de change. Dans son assemblée générale, la compagnie des agents de change de Lyon, a composé comme suit sa chambre syndicale pour l'année 1895 :

M. Albin Donat, syndic. Adjoint : MM. E. George, Gauchon, E. Desmouster, J. Robert, A. Chammolot, A. Frachon.

Nouvelle militaire. On assure que M. Brugère, intendan militaire de la 15^e région, est à la veille de quitter Marseille pour le gouvernement de Lyon. Ce haut fonctionnaire serait nommé intendan général, directeur des services de la 15^e région, en remplacement de M. de Geoffroy de Chabignac, placé dans le cadre de réserve.

Au Palais. Par décret du 15 décembre, M. Adrien Roudet, licencié en droit, a été nommé avoué près la Cour d'appel, en remplacement de M. Pommier, décédé. Il a prêté serment à l'audience du 19 du même mois.

Prévisions météorologiques. Voici le temps qu'il fera l'année prochaine, suivant le savant professeur Falb, de Vienne :

Il y aura vingt-cinq jours « critiques » dans l'année entière ; au premier degré d'importance, il faut citer les 11 janvier et 11 mars, 5 février et 3 avril, le 23 juillet, le 20 août, le 18 septembre et 18 octobre. L'année sera mauvaise dans ses six premiers mois au moins : beaucoup de neige au commencement de janvier, froid intense en février, un coup répit en mars qui sera plus chaud que de coutume ; neiges et orages en avril, se succédant à courts intervalles ; tempêtes en mai, pluies et inondations en juin.

Enquête. Il est ouvert une enquête sur le projet comportant le classement dans la vicinalité ordinaire de la rue Gabillot, et la fixation des alignements et du nivellement de cette rue.

En conséquence, les pièces de ce projet restant déposées pendant quinze jours consécutifs, à compter du lundi 27 décembre 1894, dans les bureaux de l'état-civil du 3^e arrondissement de Lyon, où les intéressés pourront en prendre connaissance. A l'expiration du délai ci-dessus fixé, un commissaire-enquêteur, spécialement désigné, recevra dans lesdits bureaux, pendant trois jours, les mardi 8, mercredi 9 et jeudi 10 janvier 1895, de midi à 4 heures du soir, les observations ou oppositions que les intéressés auraient à produire.

FAITS DU JOUR. Mort subite. — M. Jean Nicolle, 39 ans, pisteur, a été frappé, la nuit dernière, d'une attaque d'apoplexie, dans l'établissement de M. Chauvy, 185, cours Lafayette. Un médecin appelé en toute hâte, n'a pu constater le décès. Le corps a été réclamé par la famille.

Une razzia. — A la suite de nombreuses plaintes émanant des habitants du quartier des Brotteaux, une razzia a été faite hier dans les bords fréquentés par les gens suspects. Cette razzia a permis d'arrêter six individus paraissant être en état de vagabondage et ne vivre que de ressources inavouables. Leurs antécédents seront vérifiés et ceux qui seront définitivement déclarés délinquants seront envoyés aux tribunaux dans le plus bref délai.

Les agents de la police de sûreté ont, en outre, procédé à l'arrestation d'une trentaine de filles de mauvaise vie, qui ont été mises à la disposition de l'inspecteur des moeurs. Arrestations. — Deux individus, F. Michel, manoeuvre, et C. Jean, 28 ans, sans profession, ont été arrêtés hier et consignés à la disposition du commissaire de police de Villeurbanne, pour vol d'une balle de liège, valant 60 fr. environ, au préjudice de Mme Guérin, 77, rue Bellecour.

Le sieur Marius F., courtier de commerce, a été arrêté par les agents du service de la Sûreté, sous l'inculpation de vol. — Un manoeuvre du P.-L.-M., le sieur Joseph N., a été surpris, hier, dérobant une bouteille d'eau-de-vie à la gare de la Guillotière. Il a été écroué à la disposition du commissaire spécial des chemins de fer.

Vol de poules. — Des malfaiteurs se sont introduits la nuit dernière dans le jardin de M. Longin, propriétaire, 34, cours du Midi, et lui ont dérobé quatre poules et un coq. La justice informe.

Agresion nocturne. — MM. Herin Aucier, menuisier, 95, rue Tête-d'Or, et Antoine Chevallon, même profession, 60, rue Paul-Bert, rentraient tranquillement à leur domicile, quand ils furent assaillis, sur la place Voltaire, par un sieur Gustave Weiss, 35 ans, mécanicien, 33, rue Richemur, qui les menaça de les frapper avec un couteau qu'il tenait à la main.

Weiss avait fort heureusement en face de lui deux solides gendarmes, qui le réduisirent à l'impuissance et le menèrent à la permanence où il a été écroué pour agression à main armée. Cet individu est sujet suisse. Il sera en outre poursuivi pour agression à la loi du 8 août 1893, sur le séjour des étrangers en France.

A nos lecteurs. Il nous semble à propos d'appeler l'attention sur un produit spécial qui se recommande aux personnes sujettes aux affections des bronches et du larynx si communes dans nos régions. Le Gaucol Degoniet est véritablement précieux pour garantir contre les funestes effets des brouillards et du froid. Ce bon produit agit calmement sur le système bronchique, fait disparaître l'oppression, soulage le catarrhe et tout en parfumant l'haleine et assainit les voies respiratoires en y introduisant, par inhalation, son action antiseptique.

Dans toutes pharmacies. Dépôt général : Ancienne Pharmacie Lardet, place des Jacobins, 1, Lyon.

L'ELECTION DU BOIS-D'ONGT

Hier, dimanche, a eu lieu dans le canton du Bois-d'Oingt, la deuxième tour de scrutin pour l'élection d'un conseiller général en remplacement de M. Lassalle, décédé. En voici le résultat :

Voici le résultat : 4.599 Votants, 3.737 Suffrages exprimés, 3.727 M. Bedin, républicain, 1.691 M. Michaud, réactionnaire, 1.203 M. Aumoine, républicain, 830

d'abord de rappeler ici les résultats du premier tour.

Sur 3.300 suffrages exprimés, M. Bedin avait obtenu 1.254 voix ; M. Aumoine 1.079, et M. Michaud 1.011.

De la comparaison de ces chiffres avec ceux d'hier, il résulte que, d'un tour à l'autre, M. Bedin a gagné 437 voix et M. Michaud 162, tandis que M. Aumoine en perdait 219.

La différence entre la somme des gains et celle de la perte s'explique par ce fait que 358 électeurs qui s'étaient abstenus au premier tour ont pris part au scrutin de ballottage. En admettant que tous ces nouveaux votants aient donné leurs voix à M. Bedin, celui-ci aurait pris en outre 79 voix à son concurrent républicain ; le reste est allé au candidat socialiste.

L'élection du Bois-d'Oingt est un succès pour la République, dont M. Bedin s'est déclaré à plusieurs reprises le partisan convaincu.

Le Nouveau Lyon, qui, au premier tour, avait fait taire ses préférences en présence de deux candidats qui lui semblaient également dévoués aux institutions républicaines, s'était nettement prononcé au second, pour le candidat qui avait obtenu le plus de voix, fidèle en cela au grand principe de la discipline électorale, à laquelle notre cause a dû tant de succès.

Nous pourrions donc, à bon droit, revendiquer une bonne part dans la victoire. Mais nous devons, avant tout, féliciter les électeurs du canton du Bois-d'Oingt pour la sagesse et la fermeté dont ils ont fait preuve en cette circonstance.

En dépit de manœuvres que nous ne voulons pas qualifier, sours et conseils intéressés de certains journaux qui ne savent pas faire fléchir leurs rancunes mesquines devant des principes plus incontestés de la tactique républicaine, ils ont fait leur devoir tout entier. Honneur à eux !

Grâce à cette conduite prudente et patriotique, le Conseil général du Rhône compte dans ses rangs un ferme républicain de plus, qui sera à la fois le gardien vigilant de la constitution et le défenseur dévoué des intérêts du canton important qui a eu l'intelligence de le choisir comme représentant.

3^e EDITION DEPARTEMENTS

LOIRE. Saint-Etienne. — Un concert. — Dans la salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville a été donné, hier soir, le concert organisé par l'émérite pianiste G. de Mirindol. L'assemblée s'écoula fort abondamment.

Reconnaissance. — Le nommé Piney, domestique chez M. Colomb, 2, rue Traversière, avait, par compassion, donné asile depuis quelques jours à un misérable du nom de Barthélémy Côté, 24 ans, ex-garçon de café.

Profilage de la confiance qui lui était si bénévolement accordée. Côté se souleva et se précipita sur celui qui l'avait hospitalisé, et il le pris la fuite.

Les vols. — Un coupon d'étoiles d'une valeur de 45 francs a été volé, hier matin, place des Ursules, à un nommé Raymond, soldat.

Rive-d'Or. — Travaux financiers. Le maire de la ville de Rive-d'Or, dans une séance publique à l'Hôtel de Ville, le 15 décembre dernier, il a procédé au tirage des obligations à rembourser le 31 courant pour l'amortissement de l'emprunt communal de 300.000 francs, et que les numéros sortis sont les suivants :

2462, 2528, 2135, 2127, 856, 3139, 650, 3219, 2265, 3160, 3261, 2846, 3474, 2695, 95, 208, 130, 3277, 2125, 538, 1818, 651, 3254, 3182, 3648, 2671, 3139, 2740, 2763, 2762, 3170, 3203, 2786, 2733, 501, 309, 2315, 1463, 1206, 3170.

En conséquence, les porteurs de ces obligations sont invités à les présenter à la caisse de M. le receveur municipal, rue de Lyon, 72, à partir du 31 décembre courant, pour en recevoir le montant et les intérêts échus. Ils sont en outre informés que les obligations sorties et non présentées à cette échéance cesseront de porter intérêt.

Arrestation. — Hier matin, le nommé Jean Barouiller, âgé de 33 ans, verrier gréviste, a été arrêté par les agents de la police municipale à la verrerie Richemur. Barouiller a été mis en état d'arrestation par la gendarmerie.

DROME. Valence. — Foires de la semaine. — Mirabel, le 25. — Châtillon, le 26. — Pierrelatte, Saint-Gervais, Saint-Jean-en-Royans, le 28. — Vinsobres, le 29.

Conseil municipal. — Dans sa séance d'hier soir, le Conseil a voté le règlement des marchés et de la halle de la place de la Pierre. A été également adoptée, la demande de subvention pour l'hospice, qui s'élève à 35.000 francs.

Kneipp à Valence. — L'abbé Kneipp est définitivement installé à Valence, au quartier de la Halle, où les malades pourront suivre sa méthode. Les pauvres seront soignés gratuitement.

Montmiral. — Rixe sanglante. — Dans la journée d'hier, les nommés Toumier Joseph, âgé de 39 ans et Vallet, âgé de 37 ans, tous deux propriétaires, allaient au bois, lorsque s'étant pris de querelle, Toumier, se servant de sa serpe, en porta un coup formidable à Vallet, qui reçut à la tête une blessure assez grave.

LA NOCE BLEUE

Un fait très curieux vient d'avoir lieu dans un des principaux quartiers de Bruxelles.

Un habitant de la rue de Flandre avait eu des relations avec une jeune et jolie ouvrière de la rue Rempart-des-Moines, et trois enfants étaient nés de cette illégitime union.

Il y a quelques semaines, l'amant de la jeune ouvrière lui annonça qu'il allait se marier et que, par suite, il serait obligé de l'abandonner.

La jeune femme pour qui la vie était devenue impossible, se suicida quelques jours après, et des voisins adoptèrent les enfants, en se promettant de venger leur pauvre mère.

ils eurent la désagréable surprise de voir tomber sur eux des paquets d'indigo, à la grande joie de la foule qui n'avait jamais vu une noce d'un si beau bleu.

IMPRESSIONS DE VOYAGE

Glen Coe

La sublimité est tellement au-dessus de la nature humaine qu'elle ne laisse jamais en nous un souvenir complet. Nous nous rappelons par fragments les choses sublimes, mais celles qui sont belles dans la limite de notre nature, nous les gardons entières, intactes en notre mémoire et pouvons les contempler d'une seule pensée.

C'est sans doute à cause de cela que les Alpes n'ont point trouvé de poète et que l'Ecosse a été si splendidement chantée et décrite. L'inspiration manque à qui se sent impuissant, et quel chanteur n'aurait la sensation de son impuissance à exprimer l'Océan ou les Alpes ?

L'impression de ce qui est plus grand que nos sentiments nous pénètre à peine ; elle ne trouve en notre être rien à faire vibrer à l'unisson de ce qui nous entoure. Elle s'efface bientôt. Seul, ce qui est à l'échelle humaine, ce qui correspond à nos émotions, nous émeut, reste à jamais en notre souvenir, et nous charme toujours.

Glen Coe, la vallée rocheuse de la célèbre Gona, est un de ces sites dont la beauté ne dépasse pas notre compréhension et dont la vue cependant réveille tout ce qu'il y a de rustique, de sauvage, de grand dans notre âme.

J'y arrivai, ayant parcouru, à pied, depuis Glasgow, après les bords du Loch Lomond, les West Highlands, ces presque déserts incultes, peuplés de troupeaux sans gardiens, de boucs aux longs poils, à demi sauvages, qui vous regardent curieusement et s'enlèvent à votre approche.

Dans Glen Coe les habitations sont rares, aussi, mais on ne peut dire que la vie y manque, car tout y vit : les brumes, les rochers, les torrents, tout a une physionomie, une expression humaine.

Les brumes s'y forment avec une rapidité surprenante : sans qu'il y ait de vent sensible, une montagne est cachée ou découverte en un moment ; le rideau de vapeur s'est créé de toutes pièces et est retombé en pluie, ou s'est élevé au-dessus du sommet du mont, ou s'est traîné comme rampant, le long de la vallée, vers la base de quelques collines prochaines, non avec ce vague aspect d'une chose morte, mais avec cette apparence permanente d'une chose qui se meut.

Elles vont ainsi semblables à des serpents immenses ; fixes dans leur forme, elles paraissent animées.

Les montagnes, toutes des pics séparés, ont comme des postures humaines. Elles semblent se provoquer, se défier ; on croirait qu'elles vont se jeter les unes aux autres leurs rocs branlants ; on écouterait presque des injures au bruit des torrents d'écumee qu'elles craquent violemment.

On passe serré entre les deux rangs de monts opposés ; on se sent pénétré de l'impression de lutte que donnent ces collines sauvages, dénuées, ravagées par les eaux et les hivers. Il n'y a rien de divin dans ce spectacle, tout est humain, terriblement humain. Aucun de ces pics n'est inaccessible, ce n'est pas un cadre pour une guerre des Dieux, c'est un décor pour une action humaine.

Et là, effectivement, dans ce décor furieux, eut lieu le dernier acte, le dénouement de la résistance des Highlanders à Guillaume III.

Ce dénouement se nomme, dans l'histoire, le Massacre de Glen Coe ; là, le clan des Macdonald fut assassiné, la nuit par cent vingt hommes des troupes royales. On les avait choisis parmi les Campbell, les ennemis mortels des Macdonald ; on avait envoyé ces bouchers camper, en amis, dans le clan à massacrer, et le douzième jour, comme les Macdonald, sans mégarde, s'étaient endormis, ils furent égorgés par leurs hôtes dont le chef était lié par un mariage à la famille de lui. Quelques-uns purent s'échapper à travers les montagnes et les déserts couverts de neige où, d'ailleurs, ils moururent de faim et de froid.

L'ordre du massacre fut donné par Dabrymple ; et Campbell de Glenlyon en dirigea l'exécution. Ces deux noms sont encore voués à l'exécration des Highlanders, et le petit-fils de Campbell, colonel dans l'armée royale vers la fin du dix-huitième siècle, sentit un jour qu'une malédiction du sort était attachée à son nom.

J'avais marché quelques heures sous la pluie dans ce lieu farouche, épié seulement des montons et des boucs, lorsqu'un fond de la vallée d'une teinte, ici, noire, là brune, vert sombre ailleurs, j'aperçus soudain une tache d'un vert très clair, très doux.

Devant un petit cottage, un champ bien cultivé apparaissait. On y sentait comme un refuge d'amour : amour d'une femme ou amour de la terre, mais amour et douceur joies. Le contraste rendait cette vue plus charmante, et j'admire combien partout il y a et quelques hommes sages qui, au milieu des choses les plus contraires à l'expansion de leur propre nature, savent se créer un petit monde à leur image, un monde à eux seuls, où ils font rayonner la paix et la bonté de leur âme.

Une impression ne peut pas tromper. Ce champ si vert, cette petite maison avec quelques arbres en ce lieu dénudé, cela était certainement l'oeuvre d'un créateur, d'une âme simple, heureuse, satisfait d'elle-même ; le rêve réalisé d'un de ces poètes qui ne chantent pas, mais vivent leurs rêves.

J'ai eu la même impression en parcourant la Forêt-Noire où le fond des vallées, au-dessous des montagnes si sombres, a une expression de douceur, de gentillesse, de confort qui dit toute la bonhomie et la simplicité des gens du pays.

Mais dans Glen-Coe, ce champ solitaire si clair et cette maison, au milieu du désert noir, étaient plus expressifs encore, montrant le rayonnement, non d'une collectivité d'âmes, mais d'un seul cœur, d'un seul être, d'un seul amour, au milieu de la nature ad-verse.

Je m'arrêtai un instant à contempler ce petit paradis terrestre, pensant à maintes choses, prenant maintes résolutions que je n'ai pas tenues. Puis, j'ai repris mon chemin.

Plus loin, Glen Coe s'élargit, le Loch Leven apparaît entre les collines plus espacées. Le soleil justement, lançait quelques rayons comme je distinguais ces lieux moins terribles d'aspect, et j'eus la sensation qu'on éprouve lorsque, au sortir d'une passe difficile de l'existence, on entre aperçoit à l'horizon un avenir plus agréable.

Adrien FORAY.

Dernière Heure

Le Pourvoi du capitaine Dreyfus

Paris, 23 décembre. Du Gil Blas : Le condamné Alfred Dreyfus s'est décidé à signer son pourvoi en révision à 7 heures du soir seulement.

La clôture de la session parlementaire

Paris, 23 décembre. Du Rappel : Les douzièmes provisoires, qui seront votés demain par la Chambre, le seront probablement jeudi par le Sénat. Le gouvernement, par suite, prononcera par décret la clôture de la session, soit jeudi, soit samedi.

La mère du Czar à Menton

Nice, 23 décembre. On attend demain, à Menton, un envoyé de l'impératrice douairière de Russie, qui doit choisir une villa où la souveraine a l'intention de faire un séjour.

Queroit que l'impératrice se fixera à la Villa de la Madonna, précédemment habitée par le prince de Monaco, qui est dans une situation magnifique.

Sarah Bernhardt et les étudiants

Paris, 23 décembre. Ce soir a eu lieu à la Renaissance la représentation de Gismonda, offerte par Mme Sarah Bernhardt à l'Association générale des étudiants.

Il va sans dire que la salle était arhi-comble. Les étudiants ont fait à l'illustre tragédienne, après chaque acte, de chaleureuses ovations.

L'autour, M. Victorien Sardou, a eu sa part dans le triomphe, et il a dû se laisser trainer sur la scène.

L'expédition de Madagascar

Paris, 23 décembre. Les Hovas ont reçu 36 mitrailleuses Gatling et des milliers de fusils avec les munitions nécessaires. D'autres envois sont attendus.

Une société s'est formée à Tamatave pour protéger les propriétés menacées d'incendie par les Hovas.

Des patrouilles circulent nuit et jour.

Du Gaulois : Voici comment se trouve arrêtée la composition des troupes autres que celles d'infanterie, qui vont participer à l'expédition de Madagascar :

6 batteries d'artillerie sous le commandement du colonel Paille ; 2 compagnies du génie, dirigées par le lieutenant-colonel Harmer du 5^e régiment ; 1 escadron du train des équipages ; 1 escadron du 3^e chasseurs d'Afrique.

La guerre sino-japonaise

Londres, 23 décembre. L'édicte impérial nommant le plénipotentiaire pour traiter de la paix avec le Japon, partira de Tien-Tsin demain.

Une division japonaise sous les ordres du général Katsura a rencontré le 19 décembre les troupes du général chinois Sung au nombre de 10.000, à 7 milles à l'ouest de Sao-Tcheng. Après un combat de 5 heures et quatre assauts livrés sur les positions chinoises, les troupes du général Sung ont été mises en déroute. Les pertes des deux armées sont inconnues.

FIN DU SERVICE DE NUIT

COURRIER DES THEATRES

Le Cirque des singes. — Les représentations du cirque des singes deviennent de plus en plus intéressantes. Celles de mardi ont eu un succès comble, et le soir, malgré l'impensé des saisons, le public est toujours nombreux.

On ne pouvait pas signaler à nos lecteurs les multiples originalités qu'exécute une série de quadrumèdes, de chiens, de chèvres et quelques magnifiques poneys, nous nous contentons de noter en première ligne, après les merveilleux exercices de Mlle Anna, la reine du fil de fer, ceux des jeunes chiens et l'habile dressage de Mme Philippe ; le festin des singes, une diligence en déresse et quantité d'autres distractions, intelligemment variées, peu banales et qui savent rompre la monotonie des représentations données par les autres cirques.

El Dorado. — Les Russes de Boulatrouba dont la première aura lieu ce soir, renferme trois ballets inédits et une attraction destinée à faire courir tout Lyon le Héros de diamants qui se compose de 30.000 cabochons taillés à facettes. Demain, jour de Noël, deux représentations, matinée et le soir.

Le théâtre d'Orange. — Un de nos confrères est allé interviewer Mistrat à Rouen, où l'on vient de jouer Calvalda, l'opéra de M. Mistrat. On prie aux Français le projet de faire du théâtre d'Orange un théâtre unique au monde, qui serait pour l'art dramatique français ce que le théâtre de Bayreuth est, en Allemagne, pour les oeuvres de Wagner. Voici ce que Mistrat a dit à notre confrère :

« Nous voulons faire de ce théâtre un nouveau Bayreuth, mais cent fois plus grandiose que Bayreuth, non seulement dans les coteries, dans cet admirable décor entouré d'ornements et de rythmes, n'ayant au-dessus de lui que les étoiles, et dans lequel les applaudissements peuvent s'élever jusqu'aux cieux. »

« Laissez-moi vous dire toute ma pensée. Mon rêve serait d'en faire aussi un lieu de réunion pour les artistes de France, qui viendraient chaque année y lire leurs oeuvres comme Eschyle et Sophocle dans la Grèce païenne, qui venaient pour chanter leurs vers au moment des jeux. »

« Ceci est peut-être encore irréalisable ; mais quant à la restauration du théâtre, cela ne saurait tarder. Nous possédons déjà des ressources ; d'autres viendront. Patience ! ce n'est plus qu'une affaire de quelques années. »

ROYAT

Amnie, dyspepsie, goutte, rhumatisme, gravelle, eczéma, asthme, etc.

SPECTACLES ET CONCERTS

GRAND-THEATRE. — Aujourd'hui, lundi, 24 décembre, réclède, par indisposition de M. Duc.

THEATRE DES CELESTINS. — Aujourd'hui, lundi, 24 décembre, 4^e représentation de l'Etrangère. Le soir, à 8 h. 1/4, l'Etrangère.

USIQUO MILITAIRE. — Aujourd'hui, de 2 h. 1/2 à 3 h. 1/2, place Bellecour, concert par le 98^e régiment de ligne.

CASINO DES ARTS. — Tous les soirs, spectacle varié : attractions, chant, acrobatie.

SCALA-BOUFFES. — Tous les soirs, à 8 h. spectacle varié.

ELDORADO (cours Gambetta). — Tous les soirs, spectacle-concert. Dimanches et fêtes, matinées.

NOUVEAU GUIGNOL, 8, rue Paul-Bert. — N 3 heures et à 7 heures, Lohengrin, parodie.

FOLIES-BERGERE. — Tous les jeudis, à 8 h. patinage avec orchestre. Les dimanches, à 2 h. patinage avec orchestre. Soirée dansante à 7 h. 1/2. Tous les jours, à 1 h. patinage. Professeur Marius. — La salle sera chauffée.

GRAND CIRQUE DE SINGES. — Cours du Midi. — Spectacle d'un genre tout à fait nouveau. — Tous les jours à 8 h. 1/2 du soir représentation. — Les dimanches, jeudis et jours de fêtes, représentation de famille à 3 h.

TOUX — BRONCHITES ANGINES — LARYNGITES CROUP — INFLUENZA GURISON PAR LES PASTILLES BONNET

Les récentes expériences scientifiques ont démontré que ces Pastilles sont supérieures à tous les remèdes connus pour se préserver et guérir les maladies de la gorge et des voies respiratoires.

Dépôt général à Lyon : Pharmacie BERTRAND aîné, 21, place Bellecour, et dans toutes les Pharmacies. (Prix : 3 fr. la boîte, envoi franco par poste).

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Premier arrondissement M. Béal, employé, rue Vieille-Monnaie, 33, et Mlle Faure, tisseuse, même adresse. — M. Josselin, liquoriste, rue d'Algérie, 17, et Mlle Granger, couturière, rue des Tables-Clairières, 10. — M. Charard, employé, rue Hippolyte-Flandrin, 5, et Mlle Brunier, couturière, rue du Gare, 1. — M. Durand, peintre, rue St-Pierre, 12, et Mlle Sagumorte, s. p., à Caluire. — M. Bertholon, coiffeur, rue des Tables-Clairières, 10, et Mlle Chalignière, s. p., aux Sauvages (Rhône). — M. Ducloux, graveur, montée St-Sébastien, 14, et Mlle Perret, tisseuse de soie, rue Saint-Sébastien, 14.

Deuxième arrondissement M. Dorland, forbanier, rue Grenette, 10, et Mlle Chaurand, repasseuse, cours Charlemagne, 7. — M. Closson, boucher, cours du Midi, 24, et Mlle Fourrier, domestique, cours du Midi, 24. — M. Barbier, cultivateur, à Sépième (Isère), et Mlle Guyard, sans profession, rue du Temple, 10. — M. Vittoz, clerc, à St-Genève-Lyon, et Mlle Léger, employée, rue St-Joseph, 16. — M. Donmeur, cuisinier, rue Palais-Grillet, 30, et Mlle Manzanca, sans profession, rue Palais-Grillet, 30. — M. Gaillard, tisseur, rue St-François-d'Assise, 10, et Mlle Rigard, brodeuse, cours du Midi, 5. — M. Rubellin, avocat, quai de la Charité, 30, et Mlle Bayard, sans profession, rue des Remparts d'Alsace, 30.

M. Cleyet, coiffeur, rue du Peyrat, 5, et Mlle Gayot, s. p., à St-Bonnet (Isère). — M. Gavard, employé, rue de la Barre, 18, et Mlle Martin, couturière, rue Sainte-Catherine, 7. — M. Treille, tailleur, rue Bellecour, 18, et Mlle Sevant, procureur, rue des Marronniers, 9. — M. Durand, employé, cours du Midi, 26, et Mlle Gémont, électricienne, quai Perrache, 11. — M. Bigot, charpentier, place Carnot, 13, et Mlle Matras, débitante, même adresse. — M. Besan, teinturier, à Villeurbanne, rue Jacquier, troisième d'or, cours Lafayette, 54.

Troisième arrondissement M. Patel, cuisinier, cours Morand, 10, et Mlle Jaquet, s. p., quai des Brotteaux, 31. — M. Rosling, cocher, route de Grenoble, 109, et Mlle Burdel, couturière, cours Gambetta, 312. — M. Renaud, employé à Gaponne, et Mlle Bonnet, repasseuse, même adresse. — M. Roche, cultivateur, rue Neuve-Villière, 92. — M. Jean, gantier, même adresse. — M. Marti, fleuriste, grande-rue de la Guillotière, 4, et Mlle Boudin, s. p., rue Lanterne, 4. — M. Marinelli, employé, rue d'Essling, 4, et Mlle Traversier, s. p., rue Gilbert, 11. — M. Lacroix, gendarme, rue Montesquieu, 32, et Mlle Roucouze, couturière, rue Tronchet, 32.

M. Joubert, employé de commerce, chemin de la Vitrolle, 40, et Mlle Daboulet, s. p., chemin des Gullas, 29. — M. Glendon, menuisier, rue Dumour, 10, et Mlle Belmont, couturière, rue Vaudray, 194. — M. Favier, parqueter, rue de la République, 10, et Mlle Thévenot, jardinière, route d'Eyrieux, 49. — M. Prost, lingère, même adresse. — M. Aumont, coiffeur, rue de Béarn, 7, et Mlle Bozas, couturière, même adresse. — M. Charlier, s. p., rue St-Antoine-Baraban, 14, et Mlle Eugénie, couturière, cours Villeurbanne, 195. — M. Cousin, comptable, rue Montgolfier, 25, et Mlle Magnon, couturière, même adresse.

M. Bregat, menuisier, rue Lanterne, 74, et Mlle Laya, caissière, place des Terreaux (avenue Grüber). — M. Bornaer, cultivateur, à Balmont (Ain), et Mlle Mathieu, cuisinière, rue de Vendôme, 265. — M. Dotalla, plâtrier, rue Dumour, 41, et Mlle Favroy, s. p., rue Masséna, 89. — M. Bontron, mécanicien, rue Sébastien-Gyphre, 133, et Mlle Saulaville, couturière, quai Perrache, 15. — M. Besset, typographe, quai des Brotteaux, 20, et Mlle Veyret, s. p., à Saint-Rambert-Pile-Barbe.

Quatrième arrondissement M.

Feuilleton du NOUVEAU LYON du 24 Décembre 1894 N° 9

MÉPRISE DU CŒUR

PAR E. ARNOUS-RIVIÈRE

André aimait passionnément son pays. Il tressaillait sous l'injure brutale qui n'avait pas été relevée, mais qui avait produit dans le salon un moment de gêne et de silence.

Le général continuait cependant : — L'occasion se représentera peut-être, mais, puisqu'on tenait celle-ci, il ne fallait pas la laisser échapper. Et s'adressant au vieux comte suédois, beau-père de l'amie d'Elise :

— Nous vous aurions rendu votre Finlande glacée et nous aurions transporté notre froide capitale à Kiev ou même jusqu'à Constantinople. Nous aurions réuni à notre Empire tous les slaves de la Prusse et de l'Autriche. Ces puissances se seraient dédommées dans l'Ouest, au dépend de la France surtout. On aurait agrandi la Suisse et la Belgique.

Puis il ajouta en ricanant : — Et si nos nœuds avaient fait tout cela, comme ils le pouvaient, nous aurions aujourd'hui le plaisir de passer notre hiver dans ce joli petit comté de Nièvre qui a été platé volé que conquis.

— Monsieur ! dit-il à voix haute à l'insulteur de sa patrie, vous oubliez que vous êtes en France et qu'il y a un Français dans ce salon !

Le général darda son regard ironique et haïeux sur son interlocuteur.

— J'avais oublié que vous étiez là... Je ne fais pas attention à toutes les personnes qui sont autour de moi. Je vous ferai observer cependant que les opinions sont libres. C'est pourquoi j'ai exprimé la mienne avec un peu de vivacité, peut-être.

Le dernier mot fut prononcé avec ce ricane particulier qui était la seule manière de rire de cet homme à demi barbare.

Tout le monde s'était levé. La contrainte était universelle. On redoutait une explosion violente chez ce jeune homme que tous aimaient et qui n'avait aucun tort. Le général était devenu impassible, mais sa physionomie était restée provocante. André ouvrait la bouche, et ses yeux, brillant de colère, disaient déjà les fiéres et menaçantes paroles qui lui montaient de la poitrine aux lèvres ; lorsqu'il vit Elise debout, derrière le fauteuil de son père.

Elle le regardait fixement, les mains jointes dans l'attitude de la prière.

Le feu de son regard s'éteignit. Il baissa lentement la tête en signe de soumission, et s'éloigna en silence au milieu de la stupefaction générale.

Personne n'avait vu la muette intervention de la jeune fille.

Chaque fois qu'il s'indignait, au souvenir de la veille, il se souvenait aussi de la fin de cette scène, et, fermant les yeux, il revoyait Elise, suppliante, le captiver d'un geste et envelopper les foudres de sa colère dans un nuage d'amour.

Quelques pensionnaires entrèrent successivement au jardin. André les rejoignit dans la grande allée et se promena avec eux, sans faire la moindre allusion à ce qui s'était passé ; mais tous le félicitèrent de sa modération et l'assurèrent de l'amitié qu'il leur inspirait.

Mme Lebrun survint et blâma comme les autres l'inconvenance sortie du général. Elle trouva moyen de rester seule avec André et l'entraîna sous les allées couvertes qui sillonnaient la partie boisée du jardin.

— Ce vieux coquin, lui dit-elle, en souriant, est un peu confus de la scène d'hier soir. Il est venu trouver sa fille dans sa chambre où elle s'était retirée aussitôt après votre départ.

Après avoir encore débité quelques phrases, elle se retira.

droit quelques compliments désagréables, restés sans écho, il s'est repris brusquement et nous a dit :

— Il est possible que j'aie eu un certain tort, mais ce Monsieur — il parlait de vous — me déplaît souverainement, et j'ai réfléchi. Nous quitterons cette pension et je vous installerai ailleurs avant mon départ.

— Tu feras comme tu voudras, lui a répondu Elise de son ton le plus froid. J'étais très bien ici et je m'y étais créé d'aimables relations, particulièrement avec les Suédois que tu connais. Mais du moment que cela te fais plaisir, nous irons où il te plaira.

Il s'attendait à une opposition de la part de sa fille. Il fut étonné de ne rencontrer que de l'indifférence.

— Cependant, a-t-il repris avec un ton caressant qu'il n'a qu'avec elle si tu te trouves heureuse dans cette maison, il me serait pénible de t'en retirer ? Je ne connais moi-même que l'on ne peut trouver un milieu plus respectable, et si ce n'était cet officier français que je...

— Si c'est ce Monsieur qui est l'unique cause de ton ennui, tranquillise-toi. Je l'ai entendu dire hier à M. Torquet, son compatriote, que n'ayant pu obtenir une prolongation de congé, il allait partir pour rejoindre son régiment.

— Ah ça ! s'interrompt M^{lle} Lebrun, vous nous quittez donc sérieusement ? Pourquoi ne me l'avez-vous pas dit ? André à peine, revenu de sa surprise, maîtrisa son émotion et répondit :

— Pardonnez-moi, chère madame, de ne pas vous avoir annoncé de départ. Je ne l'ai appris moi-même, qu'hier, dans l'après-midi. J'attendais l'occasion de vous annoncer cette nouvelle, désagréable il est vrai, mais qui n'a rien d'imprévu chez un militaire.

— Eh bien ! vrai, je suis franche, moi ! trop franche peut-être, quelquefois. Je vous regrette sincèrement ; et, hier, lorsque j'entendais le général menacer de nous emmener d'ici, j'avais du chagrin en pensant à vous.

— Chère Nina ! lui dit le jeune homme en prenant les mains de la petite femme attendrie, permettez-moi de vous nommer ainsi de votre nom familial. Il me reste si peu de temps pour jouir de cette faveur et de votre amitié ! Que voulez-vous ! je ne m'appartiens pas.

— Quand partez-vous ?

— Dans deux ou trois semaines au plus tard.

— Quel dommage ! Enfin, nous aurons encore le plaisir de vous avoir quelques jours après que le vieux ours sera retourné dans ses neiges. C'est égal, cette idée-là m'attriste.

— Et moi aussi. — Adieu nos beaux projets de promenades, nos parties de plaisir. Vous me permettrez de vous écrire n'est-ce pas ?

— Oh oui ! cher monsieur André, et vous pouvez être sûr que je vous répondrai.

— A propos, lui dit-il, vous ne me terminez pas le récit de ce qui s'est passé dans la chambre de Mademoiselle Elise.

— A la nouvelle de votre prochain départ, le général a dressé l'oreille et s'est calmé subitement.

— C'est différent, a-t-il ajouté après un moment de réflexion. Du moment qu'il s'en va, je ne vois plus d'objection à ce que tu restes ici. Mais je t'avoue franchement que je voyais avec peine ce monsieur passer l'hiver à Nice.

— Tu es toujours le même papa, tu vois des amoureux partout. Je t'assure que la personne dont tu me parles n'est complètement indifférente.

— Eh bien, cela me fait plaisir, car je ne sais trop pourquoi, je le déteste.

Puis il est parti en embrassant sa fille. André quitta madame Lebrun et monta précipitamment chez les Torquet.

Mes chers amis, leur dit-il à la hâte, j'ai intérêt à ce que vous sachiez depuis hier soir que je dois rejoindre mon régiment à la fin du mois.

— Mais vous ne partez pas sérieusement ? lui demanda Thérèse.

— Non ; cependant si l'on ne croyait pas à la pension à ce départ, je serais forcé de quitter la maison et peut-être Nice. Je vous expliquerai tout cela plus tard.

Etude de M^{re} Gaudon, huissier à Lyon, rue de la République, 32.

ACQUISITION. M^{me} veuve Philibert Robin a acquis de M. Bagès le fonds d'épicerie et marchand de vins exploité à Lyon, montée de la Grande-Croix, n° 118. Adresser les réclamations en l'étude de M^{re} Gaudon, dans les dix jours, à peine de forclusion.

Etude de M^{re} Gaudon, huissier à Lyon, rue de la République, 32.

VENTE JUDICIAIRE. Le mercredi 27 décembre, à 11 heures du matin, à Lyon, cours Lafayette, 8, vente d'objets saisis tels que : banquets, tables, bancs, balcons, vins et liquors et quantité de marchandises d'épicerie, etc.

BELLE PROPRIÉTÉ à vendre, à proximité de Lyon. Rapport et agrément. A. Z. bureau du journal.

LOCATIONS. A louer, à l'année, jolie propriété agréablement desservie, maison de huit pièces, cave, grenier, le tout réparé à neuf, curie, remise, eau et gaz. S'adr. bureau du journal, n° 1012.

A louer, à Charbonnières, propriété agréable et de rapport. Vignes, arbres fruitiers, etc. 12 pièces. Logement pour jardinier, écurie et remise. S'adr. propriété Hôte, au bois de l'Étoile, Charbonnières.

A louer, à proximité de Lyon, site merveilleux, bon air, petit chalet coquet confortable, vue magnifique. S'adresser bureau du journal, n° 1008.

A céder cause décès, bon fonds tailleur, à Lyon. Prix modéré. S'adresser 29, rue Franklin.

A vendre, proximité de Lyon, voisinage de la gare. Belle propriété, rapport et agrément, beau site, facilités d'approvisionnement. Ecrite bureau du journal, A. Z.

LA PRÉCIEUSE. Reine des Calcières. Arôme corsé, limpidité parfaite, équilibre parfait. Grand modèle pourtailleur.

HOSPICES CIVILS DE LYON. Fourniture de 6.000 hectolitres de vins rouges du Midi, de France ou d'Algérie, récolte de 1893 et 1894. Dépôt des échantillons les 22 et 23 janvier. — Renseignements à l'Administration centrale, passage Hôtel-Dieu, 56, et à la cave centrale, chemin de Saint-Simon, 13, à Vaise.

CHOCOLAT GUÉRIN-BOUTRON. Médaille d'Or, Exposition Universelle 1889.

MALADIES SECRETES. Vices du sang, Maladies de la peau, de la vessie, Ecoulements anciens et récents (hommes et dames) guéris rapidement par Les remèdes du D^r COURNIER. 25 ans de succès. Dépôt à Lyon : Pharmacie, rue Childebert, 17.

RHUME. La Crème pectorale BAVEREL sera toujours la Reine des Pectorales pour guérir Rhume, Toux d'irritation, Coqueluche ; elle est le remède sans rival de toutes les irritations et de l'insomnie. Dépôt général : Pharmacie CHARLES BAVEREL, place du Pont, 10, Lyon, chez tous les droguistes. Détail chez tous les pharmaciens. PRIX : 2,25

ANTICOR VÉTAR. LA FEUILLE UN FRANC. LE PLUS PRATIQUE, LE PLUS CALMANTE, LE PLUS ÉNERGIQUE. Se conserve indéfiniment et sous tous les climats. Franco par poste. — Se trouve partout. Vente en gros : JACQUET, 4, rue Vanbecour, LYON.

PLANTS GREPPÉS, MONDEUSE ET CAMAYS. Sur Riparia, Solonis, Jacquesz.

BOUTURES DIVERSES. MURAT, viticulteur à Bordolan, Villefranche (Rhône).

DIPLOME D'HONNEUR — MÉDAILLE D'OR — 1894. Paris 1894 — HOBS CONCOURS, Paris 1894. CAFÉ CRÉOLE. Agence générale pour les départements Rhône, Isère, Ain. 31, RUE DUBOIS, LYON. Dépôt : 41 bis, montée du Chemin-Neuf, Saint-Just-Lyon.

AVIS AUX PIANISTES. CH. MORETTON ET C^{ie}. Successeurs de VIENNET. 9, Place des Jacobins, A L'ENTRESOL, Lyon. MAISON FONDÉE EN 1837.

PIANOS PLEYEL depuis 1.000 fr. à 2.500 fr. comptant. — Vente à crédit depuis 36 fr. par mois. PIANOS KRUEGELSTEIN depuis 700 fr. comptant. — Vente à crédit depuis 25 fr. par mois. PIANOS MORETTON, depuis 650 fr. comptant. — Vente à crédit depuis 25 fr. par mois. ORGUES RODOLPHE, deux pédales, depuis 95 fr. — Vente à crédit depuis 19 fr. par mois.

Location simple dans tous les prix à 12 et à 15 fr., véritables instruments d'artistes. Grand choix de bonnes occasions. Envoi franco très intéressante notice illustrée. GARANTIE DE VINGT ANS AUX PIANOS VENDUS. — ÉCHANGES, RÉPARATIONS, ACCORDS.

Compagnie des Messageries maritimes. PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS. Egypte, Indes, Cochinchine, Tonkin, Manille, Chine et Japon. Départ de Marseille, le 6 janvier 1895, à 4 h. du soir.

Pour Alexandrie, Port-Saïd, Suez, Aden, Colombo (et par transbordement Pondichéry, Madras, Calcutta), Singapour (et par transbordement Batavia et Manille), Saigon (correspondance avec la ligne du Tonkin), Hong-Kong, Shang-Hai, Nagasaki, Kôbe et Yokohama-Sagahien, cap. Chevalier, lieutenant de vais.

Australie et Nouvelle-Calédonie. Départ de Marseille, le 3 janvier 1895, à 4 h. du soir.

Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Malé (et par transbordement La Réunion et Maurice), King George's Sound, Adélaïde, Melbourne, Sydney et Nouméa. Polynésie, cap. Boulard, lieutenant de vais.

Bombay, Zanzibar, Madagascar, La Réunion et Maurice. Départ de Marseille, le 12 janvier 1895, à 4 h. du soir.

Pour Port-Saïd, Suez, Obock, Aden (et par transbordement Kurrachee et Bombay), Zanzibar, Mayotta, Nossi-Bé (et par transbordement Majunga, Malindano, Morandava et Nossi-Vé), Dago-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice. Amazone, capit. Frager.

Portugal, Sénégal, Brésil et la Plata. Départ de Bordeaux, le 20 décembre 1894.

Pour Vigo, Lisbonne, Dakar, Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro, Montevideo et Buenos Ayres; Rosario (par transbordement) et pour Santiago et Valparaiso (Chili) par transit à travers la Cordillère, en service combiné avec la Compagnie Nationale des Transports, « Express Villalonga » pour passagers seulement. Orenoque, cap. Le Gall, lieutenant de vais.

Départ de Bordeaux, le 28 décembre 1894.

Pour Passages, la Corogne, Vigo, Porto-Léixois, Lisbonne, Pernambuco, Bahia, Rio, de Janeiro, Santos, Montevideo et Buenos-Ayres; Rosario (par transbordement). Charente, cap. Boiss.

Départ de la Havre pour Marseille. Lundi 24 décembre : Ortel, capit. Blanc.

S'adresser à Lyon, 7, place des Terreaux.

ANNONCES DÉMOCRATIQUES. Avis divers à 0.15 la ligne.

Offres et demandes d'emplois. — Objets à acheter ou à vendre. — Objets perdus et trouvés. — Réclamations d'objets mobiliers, demandes et offres. — Locaux demandés ou à louer. — Avis pour dettes. — Avis de cessation de commerce et autres avis de tous genres.

S'adresser place des Terreaux, 7, à l'entresol.

SUPRÊME RÉGÉNÉRATEUR. Des cheveux et de leur couleur. ROYAL SAVIOUX. Seul recolorant ne poissant pas. CHEZ TOUS LES COIFFEURS.

DEMANDEZ GONTARD. DISTILLATEUR-LIQUORISTE.

Prunelle fine Champagne. Curaçao Haïti triple sec. Liqueur Gontard (jaune et verte). Prémoline des Alpes. Bouquet alpin. Charentaise.

Général des Alpes. Ces produits, d'une supériorité reconnue, défont toute rivalité.

Etrennes Utiles. AUX DEUX PALETTES.

Boîtes de couleurs riches et ordinaires pour peinture à l'huile, aquarelle, céramique, photo-miniature, etc. Chevalets et tous accessoires pour la peinture artistique.

MAISON VENDANT LE MEILLEUR MARCHÉ ET À PRIX FIXE. GUYOT, 4, rue Saint-Dominique, Lyon.

TISANE VÉGÉTALE. CONTRE LA CONSTIPATION ET LES EMBARRAS GASTRIQUES.

PRIX : 2 fr. 50 le flacon ; 1 fr. 25 le demi-flacon. Pharmacie J. ROUSSET, LYON.

10, Grande Rue de la Croix-Rousse.

SUPRÊME APÉRITIF CHABLY. QUINA JEUNE TITRÉ & VINS FRANÇAIS. VENTE EN GROS : C. DESPLAÇE, LYON.

LOTS DE TERRAINS clos et complantés, de 300 à 25.000 mètres.

À VENDRE PETITES PROPRIÉTÉS. De 4,600 à 8,000 r. avec jardins.

S'adresser ou écrire C. Barbier, régisseur, 52, cours Richard-Villon, Lyon-Montchat.

Maison de Convalescence. Pension bourgeoise. Soins et traitement de famille à des prix très modérés. Appartements à louer meublés ou non.

10, Chemin Saint-Maximilien LYON-MONPLAISIR. Passage du tramway de Montchat à l'entrée du chemin.

DESCOURS, PARRY et C^{ie}. Commissaires. 38 Cornhill, Londres.

La maison exécute les commandes avec la plus grande célérité. Échantillons sur demande.

MOTEURS A GAZ. Machines à Vapeur. Constructions mécaniques.

A. FARRA & C^{ie}. 25, Chemin des Pins.

C'est toujours au CAFE PERRAUD.

F. COLLET, Successeur. Place du Pont, 14. Que l'on boit du BON VIN NOUVEAU.

M^{lle} L. GAUCHÉ. Sage-femme de 1^{re} classe. Diplômée de la Faculté de médecine de Lyon.

Ex-interne de la Maternité. Tient des pensionnaires.

2, Rue de la Tour-du-Pin, 2. LYON-CROIX-ROUSSE.

À LOUER PETITS APPARTEMENTS. 66, Cours Gambetta.

Feuilleton du NOUVEAU LYON du 24 Décembre 1894

L'Ébeniste de la rue du Boeuf

PAR PIERRE DELCOURT

Son cœur se souleva de colère à l'idée qu'en outre osait accuser son fiancé, alors qu'elle se taisait et préférait mourir que de laisser échapper de sa bouche, même une plainte.

La jeune fille, silencieuse et toute emplie d'une dignité suprême, avait indiqué à la Verrière de sortir, sur l'instant.

Et, le misérable, fasciné, éperdu, tremblant comme un enfant, s'était reculé jusqu'à la porte et avait disparu.

Depuis, il n'avait plus osé pénétrer, même dans la maison de la rue des Trois-Frères. C'est pourquoi nous le voyons se promenant, halé, inquiet, désespéré. Il savait, en effet, l'état de Blanche, ainsi que nous l'avons dit.

Pendant que la Verrière, attendant ainsi le pavé de la rue des Trois-Frères, se desolait, d'autres personnes se préoccupaient, elles aussi, de l'état de M^{lle} Elise.

Ces personnes étaient autres que Cécile Bastard, Jeanne Benoît et André, réunis en ce moment au domicile de M^{re} Benoît, rue Leprieu, au cinquième étage d'une maison faisant vis-à-vis au Moulin de la Galette, et de laquelle la vue s'étendait sur le panorama des collines d'Argenteuil et de Montmorency.

gens se voyaient tous les jours, rue Leprieu, en présence de Jeanne.

An lendemain de cette fameuse entrevue, véritable réprise de possession de son fiancé par Cécile, la jeune fille était accourue auprès de Jeanne, désireuse de l'embrasser plus étroitement qu'avant, de l'appeler à nouveau sa mère et de lui parler encore d'André.

À se revoir, les deux femmes s'étaient mises à pleurer, de la grande joie que leur causait cette réunion ; puis, commises Blanche et Jeanne s'étaient quittées de la veille, oubliées toutes deux, à s'être retrouvées, des événements accomplis à Lyon, de leur triste destinée, elles avaient repris leur conversation, comme si rien n'était venu troubler leur existence, comme si Benoît n'avait jamais vécu, comme si les idées du député Bastard s'étaient modifiées.

C'est que Cécile, elle, avec sa volonté si pleine d'énergie, n'avait jamais douté d'atteindre son but, et ne voyait dans le retard apporté à son union, qu'une sorte d'interrègne désagréable, en ce grand drame de la vie. Certaine d'épouser André, il lui semblait tout naturel de reprendre avec Jeanne l'attitude passée, sans aucune modification.

M^{re} Benoît, de son côté, avait tant souffert de la douleur de son fils, qu'il voyait M^{re} Bastard, son cœur s'était dilaté aussitôt, en une sorte de pressentiment que ses souffrances allaient prendre fin.

Elle avait donc accueilli Cécile avec une effusion très grande. C'était le bonheur revenu après tant de souffrances. Cécile entourait de ses caresses Jeanne et ne semblait plus guère se préoccuper de l'opposition de son père.

N'avait-elle pas reconquis son fiancé ? Parfois, Jeanne, en réponse aux enthousiasmes

promesses de la jeune fille, opposait timidement la volonté de M. Bastard. Mais la mutine Cécile, haussant légèrement les épaules, répondait, dans un soufre :

— Bast ! non père ne fera plus d'opposition à notre mariage... Bien sûr !

Et, comme Jeanne secouait la tête, dubitative, Cécile ajoutait :

— Je vous ai bien retrouvés, maigre vos soins à vous, chaque. Je suis la fiancée d'André ; notre union est consacrée. N'ayez de crainte, ma mère.

Cécile, nous venons de le dire, s'intéressait aux moindres détails de la vie d'André ; elle connaissait donc son amitié pour Georges Ferrant et était initiée aux amours de ce dernier et de Blanche Martin.

Or, Georges n'avait plus reparu à la banque Garacière, depuis le soir où Madame de Mazeray avait repris possession de lui.

Et chose bizarre, nul, dans les bureaux du banquier n'avait semblé étonné de cette absence, nul n'en parlait ou la commentait ; il semblait qu'un ordre supérieur eût imposé le silence à cet égard.

André avait, naturellement, fait part de cette impression à sa fiancée.

Ce ne pouvait manquer de piquer la curiosité de Cécile qui, connaissant par André les relations passées de Georges Ferrant et d'Alice, eût tôt fait de deviner la vérité.

et présentait la douleur, sans consolations, de la malheureuse abandonnée.

Cécile eût voulu, dès le premier jour, aller porter quelques paroles de sympathie à cette fiancée oubliée ; elle n'osa, présentant une pudique répugnance, chez Blanche, à toute consolation étrangère. Mais elle n'eut garde d'abandonner l'orpheline de qui, par une surveillance discrète, elle eut des nouvelles quotidiennes.

Or, ce jour, nos trois amis conversaient de l'état lamentable de Blanche, dans le temps même que La Verrière arpenteait, anxieux, le pavé de la rue des Trois-Frères. Cécile était toute troublée.

— Non disait-elle, je ne peux, je ne veux la laisser plus longtemps en cet isolement. J'y vais de ce pas.

— Oui, Cécile, fit gravement Jeanne, consolez-la... La souffrance du cœur... Hélas !... est-elle consolable !... ai-je oublié !... A-t-on pu amour-drir mon chagrin !...

— Ah ! ma mère, dit Cécile, votre douleur, toute sacrée, s'efface parfois, devant notre bonheur... n'est-ce pas ?

— Ma mère ! dit vivement André.

— Oui, oui... répondit Jeanne, vous avez raison. Certes la consolation rend moins vive la douleur !... Allons trouver cette pauvre enfant, car je veux vous accompagner... André nous conduira. Ce n'est guère éloigné d'ici.

Un instant après, en effet, les deux femmes et le jeune homme se dirigeaient vers la rue des Trois-Frères.

comment les accompagner jusqu'après de la jeune fille. Il se retira donc, sans prêter attention au jeune Gagnet, considérant curieusement les deux femmes, et prêt à les suivre dans leur marche ascensionnelle.

Blanche était seule, occupée à ses travaux ordinaires.

En attendant frapper à sa porte elle se leva, machinalement, et alla ouvrir. A la vue des deux femmes, la jeune fille éprouva une commotion étrange, porta la main à son cœur, et eut le pressentiment qu'on allait lui parler de Georges.

En même temps, Blanche sentit, presque aussitôt, par un phénomène difficile à analyser, sa profonde douleur, non point se calmer, mais s'arrêter.

— Vous ne nous connaissez pas, mademoiselle, dit Cécile, en entrant, permettez que nous nous présentions nous-mêmes. Et, désignant Jeanne, — Madame Jeanne... Dumont ; je suis mademoiselle Cécile Bastard, la fiancée de M. André... Dumont, l'un de M. Georges Ferrant, et son collègue à la banque Garacière.

Blanche poussa un cri et se voila les yeux de ses mains.

Cécile, charmée de l'éblouissante beauté de l'ouvrière, courut à cette dernière ; l'attira sur sa poitrine et l'embrassa vivement, en disant :

Oh ! je vous connais depuis plusieurs mois, mademoiselle ; sans vous avoir encore vu avant ce jour, je vous connais par André, mon fiancé... Et, comme Blanche, malgré son chagrin, n'avait pu maîtriser un geste d'étonnement, Cécile continua :

(A suivre)